

de l'art plein la . VI e



Conseil des arts Canada Council du Canada for the Arts

150 rue Elgin

for the Arts

Case postale 1047 Ottawa (Ontario) KIP 5V8 1-800-263-5588 ou 613-566-4414 info@conseildesarts.ca conseildesarts.ca 150 Elgin Street Post Office Box 1047 Ottawa, Ontario KIP 5V8 1-800-263-5588 or 613-566-4414 info@canadacouncil.ca canadacouncil.ca

Canadä

Couverture : *TransMigration*, création et production de Kaha:wi Dance Theatre, chorégraphie et direction artistique de Santee Smith, tournée nationale de 2015. Photo : David Hou

Publié au Canada. No de cat. : K21-1F-PDF / ISSN : 1493-5597

Le 58° rapport annuel du Conseil des arts du Canada ainsi que des renseignements additionnels sur les subventions, prix et autres services sont affichés sur le site web du Conseil.

Mandat

Depuis près de 60 ans, le Conseil des arts du Canada, organisme national de soutien aux arts du Canada, contribue au dynamisme d'une scène artistique vibrante qui enrichit la vie des Canadiennes et des Canadiens.

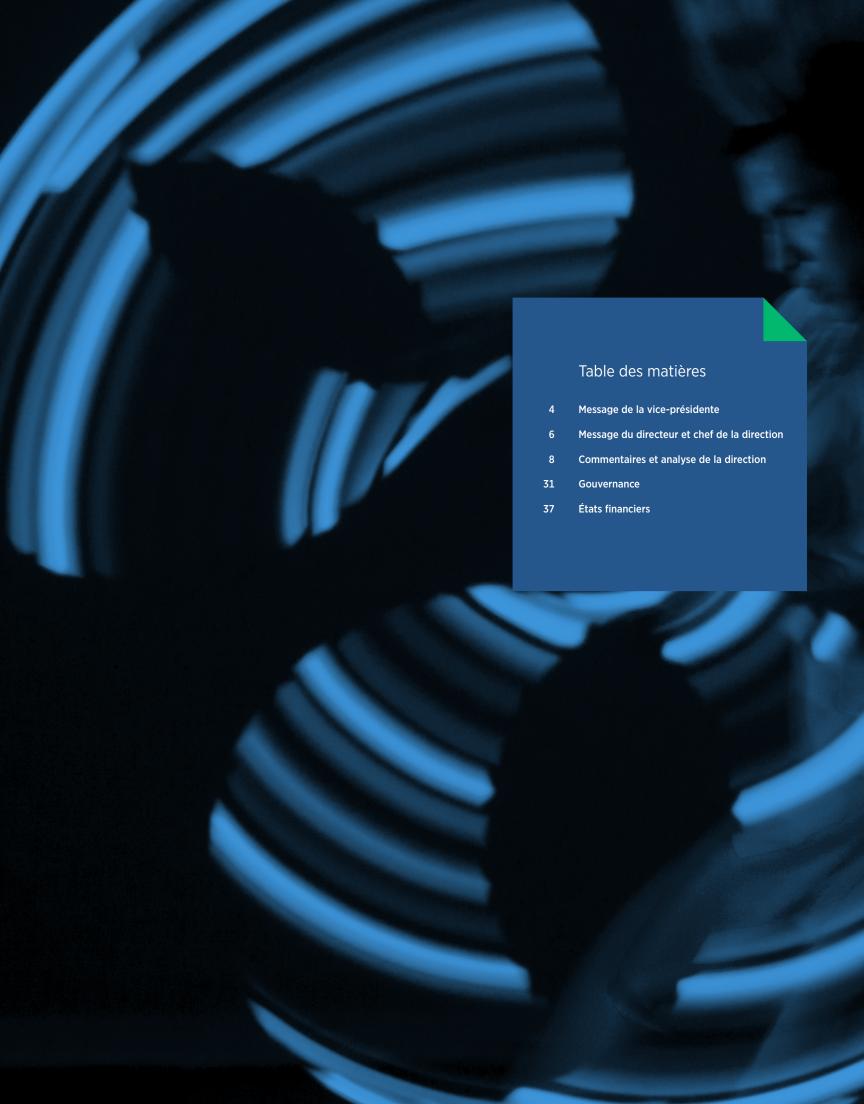
Le Conseil offre une vaste gamme de subventions, de services et de prix aux artistes et aux organismes artistiques professionnels canadiens. Ainsi, partout au pays, des Canadiennes et des Canadiens ont ainsi accès à l'art dans leur communauté. Les décisions du Conseil quant à l'octroi des subventions se fondent sur les recommandations des comités d'évaluation par les pairs du Conseil, qui sont composés d'artistes et de professionnels des arts de toutes les régions du pays.

Par ses activités de communication, de recherche et de promotion des arts, le Conseil accroît l'intérêt et l'appréciation du public pour les arts. Les prix et bourses du Conseil des arts célèbrent annuellement la créativité de Canadiennes et Canadiens exceptionnels dans les domaines des arts et des sciences.

La Commission canadienne pour l'UNESCO fait partie du Conseil des arts.

Le Conseil est dirigé par un conseil d'administration composé de 11 membres. Le gouverneur en conseil nomme les membres du conseil d'administration ainsi que le directeur et chef de la direction du Conseil. Le Conseil collabore aussi étroitement avec des organismes et des ministères des fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux, qui œuvrent dans les domaines artistiques et culturels.

En tant que société d'État fédérale, le Conseil rend compte de son activité au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. Le Conseil reçoit son financement du gouvernement, et les revenus de dotations, des dons et des legs s'ajoutent à son budget annuel





Joseph L. Rotman 1935-2015

Le décès du président du Conseil des arts, Joseph L. Rotman, représente pour le Conseil – et pour le Canada – la perte d'un leader engagé et d'un ardent défenseur des arts.

Joseph Rotman se plaisait à dire qu'il siégeait au conseil d'administration du Conseil des arts non pas à titre d'artiste ou de gestionnaire des arts, mais bien à titre d'homme d'affaires passionné des arts. À preuve, à la suite d'une brillante carrière dans le milieu des affaires, il a choisi de se consacrer, à l'âge de 60 ans, à la sphère publique et de siéger aux conseils d'administration de plusieurs grands organismes des domaines des arts, de la santé et des sciences. Il considérait que les artistes occupent une place unique pour contribuer non seulement à notre culture, mais aussi à la force et à la vitalité de la nation. Il soutenait que les arts sont le fondement de la créativité requise pour faire face aux enjeux de notre époque.

Le plus grand legs de M. Rotman au Conseil et, par le fait même, à notre scène culturelle, a été d'encourager le Conseil à considérer que non seulement les artistes bénéficient de ses services, mais aussi le grand public. Il était d'avis que l'avenir du Conseil repose sur sa capacité de contribuer à la réussite du Canada grâce à ses investissements dans la créativité.

En outre, il a encouragé le Conseil à collaborer avec des partenaires de tous les secteurs pour tirer parti de la force des arts et favoriser les changements positifs dans la société canadienne.

Sous le leadership de M. Rotman à sa présidence (2008-2015), le Conseil des arts a été reconnu pour son excellente gestion des fonds publics et ses relations productives avec les principaux intervenants des milieux des affaires et de la politique et du secteur sans but lucratif. M. Rotman a joué un rôle important dans la recherche d'experts de premier plan qui ont mis, à titre bénévole, leur temps et leurs connaissances au service du comité de placements du conseil d'administration. Avec Son Excellence l'honorable Sharon Johnston, il a également appuyé l'initiative permettant aux soldats blessés ou malades de profiter du pouvoir régénérateur et transformateur des arts grâce à l'installation d'œuvres d'art de la Banque d'art du Conseil, à la Garnison Petawawa.

La vision de M. Rotman, que partage la direction du Conseil, constitue une force motrice de la transformation actuelle de l'organisme. Nous lui sommes très reconnaissants de l'héritage profond et durable qu'il a légué au Conseil et à la vie culturelle au Canada.



Message de la vice-présidente

Nommée il y a un an à la vice-présidence, comment aurais-je pu envisager la triste disparition de Joseph Rotman, président de notre conseil d'administration? Visionnaire de l'évolution du Conseil des arts du Canada, il était convaincu par l'engagement des publics envers les arts : notre avenir est son héritage. Cet homme d'expérience a joué un rôle essentiel pour protéger les ressources budgétaires du Conseil et recruter des spécialistes reconnus pour le comité de placements. À la suite de la perte d'un président d'une envergure exceptionnelle, je devais assumer les responsabilités officielles de la présidence.

De plus, la direction du Conseil des arts changeait avec le départ de Robert Sirman dont nous soulignons le legs le plus tangible, soit le déménagement du Conseil dans un espace convivial et accessible au public. Ayant longuement siégé à la vice-présidence du conseil d'administration, Simon Brault, ce complice de Joseph Rotman, pouvait se targuer d'apporter une connaissance profonde de l'organisme à son arrivée à la direction du Conseil. Son expertise organisationnelle et sa compréhension des enjeux futurs lui ont permis de mettre en place rapidement les conditions nécessaires à l'émergence d'un nouveau modèle de financement.

Au cours de la dernière année, le chemin accompli pour réorienter le Conseil des arts du Canada vers d'autres clientèles, les artistes, et, dorénavant, les publics, est remarquable, et cela, grâce à l'engagement d'un directeur stratège et énergique et de son équipe managériale compétente et motivée, qui compte des experts à tous les niveaux. Nous les félicitons tous pour la tâche colossale déjà accomplie avec réflexion, détermination, transparence et professionnalisme. Conscients de la multiplicité des travaux à réaliser – réseau informatique, organigramme, processus et autres –, nous suivons cette mutation étape par étape. Le conseil d'administration veut contribuer à cette transformation majeure par l'implication attentive de ses membres, selon leurs perspectives différentes et représentatives de la diversité régionale et culturelle du Canada. Nous saluons d'ailleurs l'arrivée au conseil d'administration de Cheryl Sharfe du Manitoba.

À l'expertise des disciplines et au soutien des artistes et des organismes culturels, gage de l'excellence et de la crédibilité, s'ajoute une nouvelle dimension au Conseil : la connaissance des publics canadiens. Elle permettra de mieux mesurer les retombées de notre action et, donc, de la renforcer. C'est pourquoi nous encourageons cette évolution nécessaire vers plus de simplification et d'efficacité. Nous soutenons Simon Brault et son équipe

avec conviction et respect pour le travail effectué et celui à accomplir. Nous voulons outiller le Conseil des arts pour maximiser son impact au bénéfice de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens, tant les artistes professionnels que les publics. Nous croyons qu'un investissement constant dans la création est une des voies les plus sûres vers la prospérité économique et sociale que vise le Canada. Nous sommes confiants dans l'atteinte des objectifs fixés pour 2017, année du 60° anniversaire du Conseil des Arts et du 150° du Canada.

Nous sommes persuadés que ce changement de paradigme portera avec plus de force le nouveau message de la campagne de communication du Conseil « L'art, ça compte ». Secteurs d'innovation et de créativité aux retombées socio-économiques tangibles et vecteurs du mieux-être individuel et collectif, la culture et les arts concernent chaque aspect de ce qui fait de nous de meilleurs êtres humains. Ils s'inscrivent dans le territoire d'une géographie immense au défi de ses identités, pour chaque citoyen quels que soient sa langue, son origine, ses handicaps. Ils rayonnent et affirment l'excellence de nos artistes à l'échelle du monde. Comme disait le regretté Joseph Rotman, les arts ne sont pas un « nice to have », mais un « must have ».*

Au 21e siècle, créativité et culture seront les deux paramètres de définition essentiels, à l'échelle globale, des pays développés actuels comme des pays qui accèderont à ces niveaux de vie. C'est pourquoi, face aux défis des sociétés de demain, leur renforcement fait partie d'une éducation nécessaire, celle d'un vivre ensemble en coévolution plutôt qu'en confrontation, un enjeu incontournable, en particulier dans un Canada multiculturel.

Nathalie Bondil, Vice-présidente

^{*}Cette expression de M. Rotman se traduirait par les arts ne sont pas un sympathique « petit plus » mais un « essentiel ».



Message du directeur et chef de la direction

J'aurais aimé partager le bilan de ma première année à la barre du Conseil des arts du Canada avec ce mentor, conseiller, ami et immense leader qu'était Joseph Rotman. À titre de président, il a grandement marqué la trajectoire du Conseil. Nous lui rendons hommage en poursuivant la voie qu'il a tracée. Si je devais lui résumer le chemin parcouru depuis mon entrée en fonction, je parlerais de *convergence* et de *synergie*.

En effet, il fallait configurer la rencontre entre les grands objectifs du plan stratégique établi par mon prédécesseur Robert Sirman et la dynamique de transformation qu'a confiée, à moi et à mon équipe, le conseil d'administration, tout en renforçant la synergie entre le Conseil et la Commission canadienne pour l'UNESCO.

L'automne dernier marquait la mi-parcours du *Plan stratégique 2011-2016*. Cet exercice nous a donné l'occasion de brosser un tableau du contexte actuel – démographique, technologique et économique –, de revoir les conclusions des consultations menées auprès du secteur des arts et de les inscrire dans la démarche prospective lancée dès mon arrivée à Ottawa. Combinant transformation et activités courantes, nous avons donc avancé sur plusieurs fronts.

En poursuivant nos activités habituelles, nous avons atteint des objectifs importants, notamment en matière de rayonnement, d'équité et d'engagement du public. Nous avons doublé nos subventions à l'international, qui ont atteint 10 millions de dollars, assurant ainsi un rayonnement international accru de la création artistique canadienne. Nous avons accentué notre présence publique, par exemple avec des événements dans notre salle Âjagemô, avec l'exposition d'œuvres de notre Banque d'art dans le quartier financier de Toronto et avec des campagnes de communication majeures comme celle des Prix du Gouverneur général en arts visuels, en arts médiatiques et en littérature. Nous avons aussi lancé l'initiative *Cultiver* qui incarne nos valeurs en matière d'équité et qui favorise la diversité dans les arts.

Les arts doivent aspirer à occuper une place aux tables de discussion sur notre avancement collectif. Notre présence publique doit mener à la reconnaissance des arts comme pilier essentiel de notre développement et de notre prospérité. Ainsi, j'ai pris part à des forums nationaux et internationaux et présenté notre vision pour l'avenir des arts non seulement aux membres de la communauté artistique, mais aussi à des représentants du milieu des affaires et des milieux, politiques, gouvernementaux et universitaires,

à nos homologues nationaux et internationaux et au grand public par le biais de nombreuses entrevues accordées aux médias et grâce aux médias sociaux

À l'échelle mondiale, le Conseil des arts représente aujourd'hui une exception dans la mesure où ses ressources, son autonomie, son mandat et sa capacité d'action n'ont pas été restreints au cours des dernières années. Le Conseil est un outil démocratique au service de la population canadienne pour maximiser le potentiel d'innovation et de création de celle-ci. Le Conseil doit s'assurer que la population et la communauté artistique se reconnaissent en lui. La transformation en cours y contribuera. Ainsi, notre nouveau modèle de financement offrira aux artistes et aux organismes artistiques un modèle de financement souple, ouvert et non normatif, qui leur permettra de poursuivre leur quête d'excellence à leur manière, de renforcer l'engagement du public envers les arts, d'évoluer dans un milieu riche en occasions de perfectionnement et de rayonner aux échelles nationale et internationale. Il donnera à un plus grand nombre de personnes un meilleur accès à une diversité d'expériences artistiques. Enfin, il offrira aussi aux artistes autochtones un contexte idéal pour maximiser la portée de leurs créations

En juin 2015, nous aurons annoncé les axes structurants des six programmes que nous développons en ce moment. Suivront la publication des détails à la fin de l'automne 2015, le lancement du système de demandes de subvention en ligne en décembre 2016 et le lancement des programmes en 2017, soit l'année de notre 60° anniversaire. Nous souhaitons créer, rêver, imaginer et inventer l'avenir dès aujourd'hui et pour demain et nous vous invitons à prendre pleinement part à ce projet.

Simon Brault, Directeur et chef de la direction Commentaires et analyse de la direction

L'Art, ça compte!

Commentaires et analyse de la direction

Le Conseil des arts du Canada renforce la pratique artistique profession-nelle et met le public en contact avec les arts. Ses plans stratégique et d'entreprise, *Resserrer les liens 2011-2016* énoncent cinq résultats stratégiques. Ces résultats sont analysés dans ce rapport.

Les thèmes de l'engagement du public envers les arts, des nouvelles technologies et de la synergie sont étroitement liés à ces résultats et à l'ensemble des travaux du Conseil. Ces résultats et ces thèmes soutiennent conjointement l'objectif ultime du Conseil : un secteur artistique dynamique et diversifié, qui enrichit la vie des Canadiennes et des Canadiens.

Afin d'interpréter ces résultats, il est important de reconnaître que les investissements du Conseil dans le domaine des arts s'inscrivent dans un vaste système de soutien et d'influence, dont font partie les organismes subventionnaires des secteurs publics et privés, ainsi que les revenus gagnés. Le Conseil contribue à divers degrés aux résultats, mais les mesures peuvent aussi être influencées par des facteurs indépendants du contrôle du Conseil.

90 %

des Canadiens
estiment que les arts
et la culture font de
leur communauté
un meilleur endroit
où vivre

Investir dans la création, c'est investir dans un avenir + prospère.

Les Canadiens dépensent plus de 27 G\$

pour les arts et la culture

Les Canadiens dépensent 1,4 G\$

pour les spectacles sur scène

Faits saillants

Tourné vers l'avenir

Cette année, le Conseil des arts du Canada a annoncé ses plans pour la mise en place d'un nouveau modèle de financement d'ici son 60° anniversaire, en 2017. Ce nouveau modèle de financement proposera des programmes moins nombreux et plus clairs et des processus simplifiés. Ce modèle devrait optimiser la capacité du Conseil à déployer de nouvelles stratégies pour atteindre ses objectifs et pour accroitre ses retombées, tout en donnant aux artistes et aux organismes artistiques plus de temps pour la création et l'engagement du public. Ces programmes couvriront toutes les pratiques artistiques – tant courante qu'émergentes – et assureront leur rayonnement au Canada et dans le monde.

L'art d'ici à l'échelle du monde

Une forte présence du Canada sur les scènes artistiques internationales est essentielle au succès financier des artistes canadiens. Au cours des trois dernières années, l'investissement accru du Conseil des arts dans ce secteur – de 5 à 10 millions de dollars – a donné d'excellents résultats et apporté de nouveaux éclairages sur les besoins des artistes et des organismes artistiques pour réussir à l'échelle internationale. Ces connaissances éclaireront la conception du programme dédié à l'international de la série de programmes nationaux du nouveau modèle de financement, lancés d'ici 2017.

Une approche misant sur l'autodétermination pour les arts autochtones

Le Conseil des arts soutient les arts autochtones non seulement avec ses programmes réguliers, mais aussi, depuis 20 ans, avec les programmes et partenariats de son Bureau des arts autochtones, axés sur les besoins des communautés artistiques des Premières Nations, des Inuits et des Métis du Canada. En 2014-2015, le Conseil a terminé la majeure partie de son évaluation des répercussions de ses programmes autochtones et a commencé à planifier une nouvelle approche misant sur l'autodétermination en matière d'appui aux arts autochtones. Cette nouvelle démarche comprend un programme dédié aux arts autochtones dans sa série de nouveaux programmes nationaux.

Répondre à un environnement en évolution

Au cours des quatre dernières années, le Conseil des arts du Canada a mené des consultations auprès des artistes de toutes les disciplines et régions du Canada. Ces consultations ont fait ressortir plusieurs défis et possibilités liés à la création et la diffusion des arts dans le monde d'aujourd'hui :

Souplesse: dans un environnement en rapide évolution, il est primordial de réagir aux changements et de saisir les occasions.

Pratiques artistiques en évolution: les artistes utilisent une foule de moyens d'expression et, dans bien des cas, ne s'identifient pas à une seule discipline artistique. De même, les disciplines artistiques dites « traditionnelles » ne sont ni homogènes ni stagnantes, et continuent d'évoluer de concert avec les démarches interdisciplinaires.

Nouveaux modèles : de nouveaux modèles organisationnels prennent forme de pair avec l'évolution de la société et des pratiques artistiques.

Participation et promotion : plus de personnes cherchent à participer à des activités créatrices et à mettre de l'avant des idées novatrices; cette réalité fait partie d'un changement sociétal plus vaste.

Technologies: les changements technologiques ont ouvert des perspectives passionnantes pour la création artistique et sa diffusion, mais suivre le rythme peut s'avérer tout un défi lorsque les ressources sont limitées.

Accès aux marchés : les réseaux mondiaux, les collaborations et les échanges enrichissent les pratiques et les perspectives artistiques ici, chez nous, et permettent au Canada d'être reconnu à l'échelle planétaire.

Caractéristiques démographiques : l'évolution démographique et la diversité croissante au sein de la population canadienne reformulent les pratiques artistiques et les attentes des publics.

Économie : l'environnement économique demeure incertain, ce qui exacerbe les difficultés financières de nombreux artistes.

Les relations entre les peuples autochtones de ce territoire et l'État canadien sont un enjeu déterminant de notre époque. Le mouvement *Idle No More/Jamais plus l'inaction* ne cesse d'influer sur le discours public. La Commission de vérité et réconciliation a terminé ses travaux et présenté son rapport final en 2015. À titre de créateurs, d'interprètes, de traducteurs et de transmetteurs d'une continuité culturelle autochtone propre à ce territoire, les artistes autochtones ont une place unique et distincte au Canada. Aujourd'hui, le potentiel considérable des arts autochtones pour réorienter les relations entre les non-Autochtones et les Autochtones au profit d'un avenir commun est indéniable.

En bref

2 255

organismes ont reçu une subvention du Conseil

1884

nombre de collectivités de l'ensemble du Canada, où des subventions, des prix et des paiements ont été versés

16 865

auteurs ont reçu un paiement du Programme du droit de prêt public

1953

artistes ont reçu une subvention du Conseil

182,2 M\$

crédit parlementaire total

155,1 M\$

somme allouée sous forme de subventions, prix et paiements

1059

nombre de bénéficiaires d'une première subvention (ces artistes et organismes artistiques représentent 25 % de tous les bénéficiaires)

583

nombre de pairs évaluateurs

OBJECTIF ULTIME ET IMPACT STRATÉGIQUE

Un secteur artistique dynamique et diversifié qui enrichit la vie des Canadiens

Les Canadiens d'un océan à l'autre s'intéressent aux arts de nombreuses façons et estiment que les arts jouent un role important dans leur vie et leur collectivité. Le Conseil des arts contribue à cet engagement du public en appuyant la création, la production et la diffusion d'une grande variété d'expériences artistiques.

47,7 G\$

montant correspondant au produit intérieur brut de la culture ou à 3,1% du PIB total du Canada en 2010ⁱⁱ

On compte

642 486

emplois liés à la culture, soit 3,7 % de l'emploi total en 2010ⁱⁱ

Les arts dans la vie des Canadiensiii



Artistes

Renforcer l'engagement du Conseil des arts à l'égard des artistes œuvrant seuls ou en collaboration, car ils constituent le cœur même de la pratique artistique au Canada.

Le Conseil des arts du Canada soutient la carrière des artistes ainsi que la prise de risques et souligne les réalisations artistiques exceptionnelles. Ses subventions, paiements, prix et services appuient l'exploration artistique et des innovations qui animent, inspirent et stimulent les publics. Le Canada compte 136 600 artistes, soit 0,8 % de sa population active.\(^{\text{IV}}\)

Le Conseil annonce les gagnants de ses prix et bourses dans les médias sociaux :

28,3 millions

de vues sur Twitter et plus de 90 millions de vues dans les sources de nouvelles traditionnelles et en ligne.

Le Conseil des arts a soutenu

19 034

artistes pour une vaste gamme d'activités, y compris les activités de recherche, de création et de développement des marchés, les déplacements et le développement professionnel, et les activités soutenues par les prix et les paiements aux auteurs pour la présence de leurs livres dans les bibliothèques publiques.

Le Programme du droit de prêt public compte

4 952

nouveaux titres inscrits. Dans l'ensemble, le taux de croissance annuelle moyen des titres admissibles, au cours des trois dernières années. est de 3.95 %.

Les artistes, moteurs d'innovation

Recherche, expérimentation, exploration et prise de risques participent au processus de création. Le Conseil appuie non seulement l'évolution des pratiques et des formes artistiques, mais aussi l'imaginative transgression des frontières actuelles. Le nouveau modèle de financement qu'il envisage sera indéniablement ouvert à l'innovation artistique sous toutes ses formes et fort de l'expérience de ses programmes actuels.

Stacey Ho a effectué une résidence à LIVE afin de poursuivre ses recherches en arts visuels et en performance. Elle y prépare la programmation de performances pour la série « commissaires émergents » du Live Performance 2015 de Vancouver. Son projet *How to Talk Dirty and Influence People (Dire les choses avec du piquant et influencer)* plonge dans la complexité de l'humour.

Le duo Séripop Yannick Desranleau et Chloé Lum crée des installations chorégraphiées qui sculptent l'espace. Leurs œuvres sont en demande dans le monde. Avec l'appui du Conseil, ils ont pu développer, créer et présenter *La face reste à l'est, la bouche vire à l'ouest* dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire du Centre des arts de la Confédération, à Chalottetown. Cette exposition visait à revisiter l'architecture du Centre, et le duo a donné une réponse enjouée et critique à l'environnement bâti.

Le réalisateur Andrew Cividino a produit son premier long métrage, *Sleeping Giant*, et réussi non seulement à émouvoir le public du prestigieux Festival de Cannes, mais à être chaudement salué par la critique. Ce film sur l'adolescence d'un jeune en milieu rural a une sensibilité unique, qui confirme l'importance d'appuyer des œuvres cinématographiques indépendantes.



Sleeping Giant, 2014, film d'Andrew Cividino, Film Forge Productions. Sur la photo : les acteurs Nick Serino, Jackson Martin et Reece Moffett.

Soutien direct du Conseil aux artistes

Nombre de bénéficiaires

	2014	2015	
Nombre total d'artistes ayant reçu des subventions	1 903	1 953	
Nombre total d'artistes ayant reçu un soutien*	20 797	19 034	

Financement total

(en milliers de dollars)	2014	2015
Total des subventions aux artistes	20 673 \$	21 634 \$
Total du soutien aux artistes*	33 289 \$	34 211 \$

^{*}Ces chiffres incluent le Programme du droit de prêt public et les prix.

Tendance

Le nombre de bénéficiaires de subventions et le total de l'appui financier aux artistes ont augmenté légèrement pendant cette période alors que l'appui donné aux artistes par le biais des prix et du Programme du droit de prêt public a diminué.

Soutien organisationnel aux artistes

Outre le soutien direct sous forme de subventions, les artistes sont employés et rémunérés par des organismes qui reçoivent des subventions de fonctionnement du Conseil et qui offrent une infrastructure favorisant la création, la production et la diffusion.

Soutien indirect du Conseil aux artistes

	ioon dax artiotoo				
2013	2014				
Nombre total d'artistes ayant	Nombre total d'artistes ayant reçu des cachets				
35 909	37 046	+3,2 %			
	Moyenne sur 4 ans : 35 805				
Nombre total d'artistes emplo	pyés				
1835	1700	-7,4 %			
	Movenne sur 4 ans : 1868	·			

Tendances

Le nombre d'artistes indépendants ayant reçu des cachets pour leur travail artistique a augmenté au cours des deux dernières années, comme le montre l'échantillon d'organismes recevant des subventions de fonctionnement du Conseil. La comparaison d'une année à l'autre montre une diminution du nombre d'artistes travaillant pour des organisations artistiques, même si la moyenne établie sur quatre ans indique une tendance à la hausse du nombre d'artistes recevant des cachets.

Rayonner au Canada

Le Conseil des arts du Canada est résolu à donner aux Canadiens accès à des expériences artistiques diversifiées et de haute qualité. Après tout, les Canadiens (90 % d'entre eux!) estiment que les arts et la culture font de leurs collectivités de meilleurs endroits où vivre. C'est pourquoi le Conseil subventionne des artistes et des organismes qui font connaître leurs œuvres dans les collectivités de tout le pays et qui pourront continuer de le faire avec le programme Rayonner au Canada du nouveau modèle de financement du Conseil

J. Gordon Shillingford Publishing, une maison d'édition de Winnipeg, a organisé des tournées d'auteurs qui ont permis à sept auteurs de nouer des liens avec des lecteurs de tout le pays. Ce fut notamment le cas de la poète métisse Katherena Vermette (Prix littéraire du Gouverneur général 2013), de Winnipeg, qui a donné des lectures aux festivals littéraires de Saskatoon, Whistler et Vancouver, et de la dramaturge Catherine Banks (GG 2008 et 2012), de Halifax, qui a rencontré des lecteurs de Winnipeg.

Le groupe Rizwaan-Muazzam Qawalli a partagé sa fusion unique des musiques qawwali traditionnelle et contemporaine d'Asie du Sud avec des publics de Toronto, Québec et London. Les concerts ont contribué à mieux faire connaître la musique islamique soufie et son message d'harmonie et de compréhension. Ce message a su toucher des personnes de toutes origines et, tout particulièrement, les personnes issues des communautés pakistanaises et indiennes.

La compagnie théâtrale HÔTEL-MOTEL de Montréal a présenté sa production primée sur le conflit israélo-palestinien *L'Affiche* dans six communautés du Québec et du Nouveau-Brunswick. Cette tournée concrétise l'engagement d'HÔTEL-MOTEL de « faire sortir le spectateur de sa cuisine » et d'interpeler les spectateurs sur des enjeux d'envergure mondiale et sur les questions d'identité.



Les acteurs Justin Laramée, François Bernier, Michel Mongeau et Dominique Quesnel dans L'affiche de HÔTEL-MOTEL, Espace Libre, 2009. Photo: © Federico Ciminari.

Organismes artistiques

Les organismes artistiques ont accru leur capacité de soutenir les pratiques artistiques et d'accroître leur présence partout au pays et à l'étranger.

Les organismes artistiques jouent un rôle déterminant pour la culture et la vie artistique du Canada. Véritables carrefours d'activités artistiques, ils suscitent l'engagement du public, enseignent, rassemblent et établissent des partenariats pour faire de leurs collectivités des lieux dynamiques où il fait bon vivre. Ils soutiennent et emploient des artistes et d'autres intervenants culturels et ils contribuent à l'essor général du secteur culturel.

91 M\$

ou 64 % du budget annuel de subventions du Conseil est affecté aux subventions de fonctionnement annuelles et pluriannuelles de quelque 1 000 organismes artistiques situés dans 159 collectivités.

24 M\$

des 142,6 M\$ de subventions accordées par le Conseil ont été alloués au milieu littéraire canadien – ce qui a permis la publication de 2 563 livres, 116 projets de traduction, 440 numéros de magazines, la tenue de 90 festivals et de 1 450 lectures publiques et tournées d'auteurs, et la réalisation de projets de 230 écrivains, conteurs et artistes de la création parlée.

1766

organismes artistiques ont reçu 30 M\$ sous forme de subventions de projet, soit 21 % du budget de subventions total du Conseil. Ce montant est demeuré stable au cours de la période visée par le plan stratégique.

Les organismes artistiques : leaders de leurs communautés

En 2014-2015, les organismes artistiques ont continué de jouer un rôle de leader en donnant à leurs communautés des scènes artistiques dynamiques et diversifiées, un rôle que le Conseil des arts va continuer d'appuyer avec le programme *Enraciner et partager* de son nouveau modèle de financement. Parfois, des organismes assurent ce rôle en devenant de réels « carrefours » pour leurs quartiers et pour les diverses communautés culturelles; parfois, ils joignent leurs publics en allant au-devant des gens et amènent leurs activités sur la place publique.

Lorsque le Theatre Centre de Toronto a emménagé dans la Carnegie Library, un édifice historique rénové de la rue Queen, il est tout simplement devenu un incubateur pour le quartier. Les artistes et le public peuvent s'y retrouver et, pour les uns, créer et présenter des productions novatrices et, pour les autres, en faire l'expérience.

Le Théâtre la Tangente a continué d'offrir à la communauté francophone de Toronto des œuvres originales de qualité qui combinent théâtre, musique, danse et vidéo. Sa démarche inclusive invite le public à voir des œuvres en cours de création et offre des surtitres ou des appuis audio en anglais pour certaines de ses productions.

L'Orchestre symphonique d'Edmonton a encore remporté un franc succès avec ses concerts à l'extérieur, comme le festival *Symphony in the City* qui a séduit près de 45 000 Edmontoniens de tous âges.

Le festival littéraire *Les correspondances d'Eastman* a attiré plus de 4 500 résidents et touristes avec ses activités de lecture et d'écriture disséminées dans toute la petite ville d'Eastman, dans les Cantons de l'Est (au Québec). Tant les écrivains confirmés que ceux en herbe ont pu participer à des classes de maître ou des ateliers, notamment avec l'auteur primé et académicien Dany Laferrière. Dans des « Jardins ou des chambres d'écriture », tous ont pu écrire des lettres et les envoyer gratuitement de par le monde. Et un camp de jour et des ateliers étaient offerts aux enfants.



Edmonton Symphony Orchestra, spectacle de la série *Symphony in the City*, 2014, Sir Winston Churchill Square, Edmonton.

Présence et engagement

Activités artistiques publiques et participation : en hausse

Les Canadiens participent aux arts en prenant part à des spectacles, des expositions, des festivals, des rencontres littéraires et des projections cinématographiques. Cet engagement est renforcé par des activités pédagogiques, des visites en coulisse, des rencontres avec les artistes, des événements en cocréation et bien d'autres activités

Un échantillon de 545 organismes recevant des subventions de fonctionnement du Conseil des arts a révélé ce qui suit^{vi} :

2013 2014

Fréquentation/participation totales

17,7 M 17,4 M -1,8 %

Moyenne sur 4 ans: 16,8 millions

Nombre d'activités artistiques publiques

98 614 92 676 -6,0 %

Moyenne sur 4 ans: 83 629

Tendance

Le nombre d'activités artistiques ainsi que la fréquentation/participation ont légèrement diminué au cours de cette période. La moyenne sur quatre ans indique une croissance à long terme dans les deux catégories.

Un échantillon de 80 organismes de communautés visés par l'équité et recevant des subventions de fonctionnement du Conseil des arts a révélé ce qui suit^{vi} :

2013 2014

Total fréquentation / participation

827 500 801 163 -3,0 %

Moyenne sur 4 ans : 826 300

Nombre d'activités artistiques publiques

4 322 4 349 +1,0 %

Moyenne sur 4 ans: 4 257

Tendance

Cette tendance est semblable à celle observée pour l'ensemble des organismes : la fréquentation / participation a légèrement diminuée au cours de cette période, alors que le nombre d'activités artistiques est demeuré stable au cours de cette même période. La moyenne sur quatre ans indique une croissance du nombre d'activités artistiques publiques produites et présentées par ce groupe d'organismes.

2014

Les tournées prolongent la vie des œuvres canadiennes et permettent au public du Canada et de l'étranger d'en profiter.

2,6 millions

de spectateurs au Canada et 1,1 million de spectateurs à l'échelle internationale ont vu plus de 45 000 spectacles, expositions et projections, présentés en tournée, par des organismes recevant une subvention de fonctionnement du Conseil.

Bénévoles : les Canadiens apprécient les organismes artistiques financés par le Conseil des arts et les appuient

Les bénévoles sont une mesure importante du soutien de la collectivité aux organismes artistiques sans but lucratif. L'importante source de main d'œuvre qu'ils représentent contribue à renforcer la capacité des organismes artistiques. Les conseils d'administration bénévoles sont aussi une composante essentielle de l'écosystème des arts, car ils apportent l'expertise et le leadership nécessaires pour aider les organismes à remplir leur mandat.

Un échantillon de 545 organismes recevant des subventions de fonctionnement du Conseil des arts a révélé ce qui suit^{vi}:

2013 2014

Nombre total de bénévoles (y compris les membres de conseil d'administration)

46 340 **M** 47 259

14

+2,0 %

Moyenne sur 4 ans: 45 602

Nombre total estimé d'heures travaillées par tous les bénévoles

1 336 440 **1 411 350**



+5,6 %

Moyenne sur 4 ans : 1 331 998

Tendance

Le nombre de bénévoles au sein des organismes financés par le Conseil connaît une augmentation constante, bien que la moyenne sur quatre ans indique une moins forte croissance.

2014

2,3 millions

de jeunes ont participé à 25 680 programmes et initiatives conçus spécialement pour l'enfance et la jeunesse et présentés par des organismes recevant une subvention de fonctionnement.^{vi}

Renforcement de la capacité des organismes artistiques

Les organismes artistiques canadiens doivent avoir la capacité nécessaire pour comprendre leur milieu et réagir à leur environnment. Pour mesurer cette capacité, deux aspects ont été analysés : l'emploi et la santé financière.

Emploi: constance

Les organismes financés par le Conseil sont essentiellement des organismes à but non lucratif dont la taille varie de grandes entreprises comptant des centaines d'employés à de petits organismes dotés d'un nombre restreint de postes équivalent temps plein (ETP).

Un échantillon de 545 organismes recevant des subventions de fonctionnement du Conseil des arts a révélé ce qui suit ^{vi} :				
2013		2014		
Arts, expo	osition, production, progra	ammation et technique		
Salaires	173,4 M\$	175,0 M\$	+0,9 %	
	Moyenne sur 4 ans : 171,8 M\$			
ЕТР	3 220	3 248	+0,9 %	
		Moyenne sur 4 ans : 3 279		
Administration, installations, marketing, communications et collecte de fonds				
Salaires	150,1 M\$	153,4 M\$	+2,2 %	
		Moyenne sur 4 ans : 146,2 M\$		
ETP	3 006	3 066	+2,0 %	
	Moyenne sur 4 ans : 2 958			

Tendances

Sur une période de quatre ans, les organismes renforcent leurs infrastructures en investissant dans des postes et salaires non liés aux pratiques artistiques. Le nombre de postes a légèrement augmenté.

Conversations pour le changement

Évolution des pratiques artistiques, des technologies, du profil démographique... Voilà ce que nous avons appris en consultant la communauté artistique au cours des quatre dernières années : ces défis et ces tendances ont des impacts sur la réalité de la communauté. Ces consultations et les questions qu'elles ont soulevées ont profondément enrichi la conception de notre nouveau modèle de financement du Conseil, et son rapport Conversations pour le changement : comment les dialogues avec la communauté artistique donnent forme au nouveau modèle de financement met l'accent sur leur importance. Consultez le rapport en ligne à conseildesarts.ca

Un échantillon de 80 organismes de groupes visés par l'équité et recevant des subventions de fonctionnement du Conseil des arts a révélé ce qui suitvi : 2013 2014 Arts, exposition, production, programmation et technique +2.0 % **Salaires** 6.0 M\$ 6,1 M\$ Moyenne sur 4 ans : 5,8 M\$ 147 **ETP** 157 +7,0 % Movenne sur 4 ans : 161 Administration, installations, marketing, comm. et collecte de fonds 6.5 M\$ 7,1 M\$ +10,0 % **Salaires** Moyenne sur 4 ans: 6,5 M\$ 156 **ETP** 161 +3,0 %

Tendances

Si la moyenne sur quatre ans indique une certaine diminution de postes ETP, la comparaison d'une année à l'autre indique une hausse en ce qui a trait aux infrastructures artistiques et administratives. À l'instar de la tendance observée pour l'ensemble des organismes, plus d'investissements sont dédiés à des postes et salaires non liés aux pratiques artistiques.

Moyenne sur 4 ans: 155

Santé financière des organismes : stabilité

Le Conseil a examiné deux aspects du rendement financier de ces 545 organismes au cours des quatre dernières années^{vi}:

Revenus et dépenses				
(en milliers de dollars)	2013	2014	Variation en %	Moyenne sur 4 ans
Proportion des revenus autonomes	41 %	41 %	0 %	41%
Prop. des revenus / secteurs privé	23 %	23 %	0 %	22 %
Prop. des revenus / secteur public	34 %	33 %	-1 %	34 %
Prop. des revenus / autres sources	2 %	3 %	1 %	2 %
Total des revenus	891,6\$	899,2 \$	0,9 %	880,2 \$
Total des dépenses	875,4\$	887,4\$	1,4 %	869,1\$

Ratio d'endettement vii Ratio d'endettement moyen 0,86 0,89 3,3 % 0,87 Total de l'actif 1 082,4 \$ 1 093,1 \$ 1 % 1 087,6 \$ Total du passif 823,3 \$ 823,1 \$ -0,03 % 826,9 \$

Tendances

Revenus et dépenses de ces 545 organismes : sur une période de quatre ans, leurs revenus provenant de sources privées et de revenus gagnés sont demeurés stables. La part attribuable au Conseil des arts est demeurée stable à 8 % au cours des quatre dernières années. Leurs dépenses globales ont augmenté au cours de la période concernée, dépassant le taux de croissance des revenus globaux.

Ratio d'endettement : la solvabilité à long terme des organismes se maintient dans une fourchette acceptable. Au cours de la période couverte par le rapport, leurs actifs totaux ont légèrement augmenté.

Équité

Le Conseil a joué un rôle de chef de file dans la promotion de l'équité en tant que priorité fondamentale à la réalisation des aspirations artistiques du Canada.

La diversité fait partie intégrante de la société canadienne et de l'écologie du monde artistique. Le Conseil des arts catalyse et fait progresser la recherche sur l'équité, ainsi que les politiques, partenariats et échanges visant à soutenir les artistes et les organismes artistiques des groupes désignés en matière d'équité, notamment les artistes autochtones, les artistes de diverses cultures, les artistes handicapés ou sourds et les artistes et organismes artistiques des collectivités de langue officielle en situation minoritaire.

Soutien aux artistes et aux organismes artistiques des groupes visés par l'équité

Il faut noter que toute analyse comparative de groupes désignés en matière d'équité présente des difficultés, notamment en raison de l'identification.

2014

240 des 583

pairs évaluateurs provenaient de l'un des groupes visés par l'équité.

- La Stratégie d'accès aux marchés pour les artistes de langue officielle en situation minoritaire, une composante de l'initiative pangouvernementale la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018: éducation, immigration, communautés en était à sa deuxième année. Sur une période de cinq ans, l'initiative de 2,75 millions de dollars aidera les artistes et les organismes artistiques de ces communautés linguistiques à percer de nouveaux marchés.
- Le Conseil a lancé Cultiver, un programme pilote de subventions pour répondre aux défis et besoins précis de quatre communautés mal desservies: les communautés artistiques autochtones, de diverses cultures et des minorités de langues officielles et celles des personnes sourdes ou handicapées. Au Canada, Cultiver est le premier programme de financement des arts à cibler des artistes qui s'identifient comme sourds ou handicapés. Les résultats de Cultiver enrichiront le développement du nouveau modèle de financement du Conseil.
- Pour le 10° anniversaire de la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination, la Commission canadienne pour l'UNESCO a commandé un numéro spécial de *Diversité canadienne* intitulé « L'action à notre portée : le potentiel des municipalités dans la lutte contre la discrimination ».
 Ce numéro examine le travail, les défis et les réussites des municipalités dans leur lutte contre la discrimination, et la décennie à venir pour la coalition.

Communautés	2014		20	15
(en milliers de dollars)	Bénéficiaires (artistes/organismes)	\$	Bénéficiaires (artistes/organismes)	\$
Autochtones	258	5 953 \$	256	5 942 \$
Diverses cultures	485	8 671 \$	493	9 684 \$
Sourds et handicapés	59	1 277 \$	89	1 475 \$
Anglophones (communautés de langue officielle en situation minoritaire)	331	5 831 \$	358	6 555 \$
Francophones (communautés de langue officielle en situation minoritaire)	141	3 685 \$	119	3 337 \$

L'équité : fondamentale



Le musicien Mark Brose et la danceuse Sahara Morimoto dans *Geometry* of the Circle, production de Tangled on Tour:, performance à Thunder Bay. La tournée s'est aussi arrêtée à Ottawa et London. Photo : John Lauener

Au Conseil des arts, l'équité est une valeur fondamentale. Les initiatives pour améliorer l'accès de communautés précises aux programmes du Conseil deviennent pratiques courantes. Cette année, le Conseil a lancé l'initiative *Cultiver* pour favoriser la diversité dans les arts et dresser une cartographie visant une intégration des processus d'équité dans son nouveau modèle de financement.

Le volet développement du secteur de *Cultiver* a appuyé des projets prometteurs de répercussions concrètes. L'organisme Tangled Art and Disability a convié la grande communauté à sa conférence *Cripping the Arts* sur les pratiques des artistes handicapés ou sourds et prépare une trousse d'outils d'accessibilité. L'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick offre des mentorats aux artistes en début de carrière ou à mi-carrière. Le Réseau d'artistes noirs en dialogue, en collaboration avec Andrea Fatona, a organisé un forum réunissant des critiques et des commissaires noirs à la 56° Biennale de Venise pour consolider leur présence sur la scène internationale.

Les activités de la Commission canadienne pour l'UNESCO donnent aussi un aperçu de l'appui du Conseil à un développement durable basé sur l'équité. (p. 22-23)

Partenariats

Le Conseil des arts a étendu son rayonnement dans tout le pays et à l'étranger et il a tiré parti de ressources additionnelles et d'un plus grand investissement sociétal dans les arts.

Le Conseil des arts du Canada fait la promotion des arts et améliore le soutien aux artistes et aux organismes artistiques par le biais d'investissements ponctuels dans des partenariats novateurs. Le Conseil met de l'avant ses thèmes prioritaires que sont l'engagement du public, la synergie et les nouvelles technologies, en participant à des initiatives collaboratives.

Le Conseil des arts a conclu un partenariat avec les Organismes publics de soutien aux arts de l'Atlantique (OPSAA) – réseau qui comprend le Conseil des arts de Terre-Neuve et Labrador, le Conseil des arts de l'Île-du-Prince-Édouard, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick et Arts Nouvelle-Écosse – pour la production de PetaPan: Première lumière, le premier symposium d'artistes et de praticiens artistiques autochtones du Canada atlantique. La rencontre a eu lieu durant trois jours, en août 2014, à Millbrook First Nation, au Nouveau-Brunswick. Les contributions financières ont permis à 100 artistes et praticiens des arts d'y participer sans frais. Au programme figuraient des conférenciers, des discussions entre artistes, des tables rondes, des soirées de prestations, et des séminaires. Le bilan de l'activité a servi à l'évaluation réalisée par le Conseil des arts sur son appui aux arts autochtones.

Le Conseil des arts du Canada a établi plusieurs partenariats de recherche pour mieux comprendre les retombées du secteur des arts :

- Le Conseil des arts du Canada fait partie du consortium d'organismes et de ministères fédéraux et provinciaux qui ont appuyé le développement du Compte satellite de la culture (CSC). Le CSC mesure la contribution de la culture et du sport à l'économie canadienne.
- Menée en partenariat avec le Conseil des arts de l'Ontario, l'étude de la cartographie de la danse au Canada portait sur l'écologie de cette discipline.
 En 2014-2015, un inventaire des organismes de la danse au Canada ainsi que les résultats d'un sondage mené auprès des Canadiens qui dansent ont permis de créer des outils interactifs en ligne.
- Le Conseil des arts du Canada a collaboré à une étude menée par l'association
 Les affaires pour les arts, qui visait à comprendre ce qui motive le monde des
 affaires à soutenir les arts. Le Conseil a également participé à une série pancanadienne de tables rondes sur les conclusions de cette recherche, favorisant
 les rencontres entre les organismes de soutien aux arts des secteurs public
 et privé.
- Le Réseau des écoles associées de la Commission canadienne pour l'UNESCO regroupe 62 écoles membres et candidates, de sept provinces du Canada. Avec l'appui du Centre canadien pour la diversité, le Réseau a mené une activité annuelle qui, au cours des six dernières années, a permis à plus de 200 élèves des 5° et 6° années de cinq écoles de la région de Winnipeg à participer à des conversations interculturelles pour mieux comprendre et apprécier des cultures et des religions différentes et apprendre comment les différentes communautés culturelles abordent les questions de développement durable.

Rayonner à l'international

L'accès aux marchés internationaux est essentiel à la réussite des artistes canadiens. Ainsi, en 2014-2015, le Conseil des arts du Canada a doublé son investissement dans ce domaine (de 5 M\$ à 10 M\$), générant d'excellents résultats et permettant de mieux comprendre les besoins des artistes et des organismes artistiques pour réussir sur la scène internationale. Cette même optique est au cœur de programme *Rayonner à l'international* du nouveau modèle de financement du Conseil, consacré au soutien des activités internationales.

Les partenariats internationaux maximisent les investissements. Par exemple, le Conseil des arts a travaillé avec ImagineNATIVE Film + Media Festival et plusieurs partenaires internationaux afin de présenter des films réalisés par des artistes des peuples autochtones du monde entier au volet NATIVe-Indigenous Cinema du festival international du film de Berlin. Parmi les films canadiens présentés figuraient ceux de Jeff Barnaby (Mi'gmaq), d'Helen Haig-Brown (Tsilhqot'in) et d'Amanda Strong (Métis).

Le Conseil des arts s'est également associé au Centre de musique canadienne et au Music on Main, de Vancouver, pour présenter des talents canadiens à Rotterdam lors du forum Classical:NEXT. Des artistes tels que Yannick Nézet-Séguin, chef d'orchestre de renommée mondiale et Montréalais d'origine, ont donné des allocutions par vidéo, et des interprètes jeunes et novateurs ont prouvé que les Canadiens insufflent un élan nouveau à la musique classique. Ainsi, le Conseil a envoyé une délégation d'agents d'artistes et d'orchestres canadiens à ce forum annuel qui attire plus de 1000 professionnels de 45 pays.



Indigo, 2014, film d'Amanda Strong, un des films de réalisateurs autochtones du Canada, présentés au Marché européen du Festival international du film de Berlin de 2015.

Capacité organisationnelle

Accroître la capacité du Conseil à soutenir les arts et à instaurer des changements grâce au renforcement de sa structure et de son effectif et à l'amélioration de ses services.

Le Conseil des arts s'est engagé à veiller à ce que ses pratiques et politiques demeurent pertinentes et adaptées à son rôle d'organisme national de soutien aux arts en instaurant des changements à grande échelle dans sa culture de travail.

Une bonne partie des efforts organisationnels déployés cette année par le Conseil a été axée sur sa préparation en vue de la transformation de ses modes de financement vers un nouveau modèle.

Le Conseil des arts a poursuivi :

- ses discussions et ses échanges avec les Canadiens et les communautés artistiques, et a fait le point sur les tendances et les enjeux qui sont ressortis des consultations menées au cours des dernières années. Ces informations ont éclairé la conception de sa série de nouveaux programmes;
- a poursuivi la mise en place de nouveaux systèmes technologiques afin de diminuer le fardeau administratif pour les artistes et les administrateurs culturels qui soumettent des demandes aux programmes du Conseil.

Cette année, le Conseil des arts a fait appel aux nouvelles technologies et aux médias sociaux pour étendre ses communications et établir des contacts plus directs avec les Canadiens et la communauté artistique. En plus d'attirer un bon nombre de personnes sur place, l'Assemblée publique annuelle du Conseil a été webdiffusée, et 1 195 personnes l'ont regardée en ligne. Elle a aussi généré près d'un millier de microbillets sous les mots-clics #Council15 et #Conseil15. En invitant les intervenants à s'exprimer sur sa série de nouveaux programmes, le Conseil a amélioré sa capacité de communication en vue d'une transformation réussie.

Durant cette première année, dans ses nouveaux bureaux de la rue Elgin, au centre-ville d'Ottawa, le Conseil a joint le public par le biais de plusieurs événements et expositions très réussis. Son espace Âjagemô lui a permis de présenter un événement pour célébrer la Journée mondiale du théâtre, des lectures publiques des gagnants des Prix littéraires du Gouverneur général et des expositions d'œuvres de sa Banque d'art, dont *Collection de nos pensées*, une exposition d'œuvres de gagnants précédents des Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques.

Capacité de transformation

Le Conseil des arts du Canada a continué de renforcer sa capacité d'être un organisme ayant une approche souple et prospective et entretenant des liens étroits avec le public et le milieu des arts. Un élément clé de cette action est la conception d'un nouveau modèle de financement qui nous permettra de toujours mieux répondre aux besoins des artistes et du public et d'être davantage en mesure de faire état des retombées de nos programmes. Parallèlement, nous avons poursuivi nos efforts pour aller à la rencontre du public par des moyens novateurs : en personne... sur le web... et même dans les airs!

La salle Âjagemô de nos bureaux du 150, rue Elgin a déjà accueilli des centaines de visiteurs lors des expositions de la Banque d'art du Conseil, de lectures publiques, de prestations musicales et autres activités. Notre Assemblée publique annuelle – la plus courue de notre histoire – a attiré 115 participants, et plus de 1 195 personnes l'ont regardée en ligne. Simon Brault, notre directeur et chef de la direction, a donné 22 allocutions dans 5 villes non seulement à des personnes du milieu artistique, mais aussi d'autres milieux. Certaines de ces présentations ont été retransmises en direct en ligne.

Dans les médias sociaux, nous avons désormais près de 94 000 abonnés Twitter et 12 000 « J'aime » sur notre page Facebook. Nous avons conçu des outils web pour mieux diffuser les recherches menées sur notre financement à l'échelle pancanadienne (voir la page web *Des chiffres, des histoires*) ou les innombrables façons dont les Canadiens pratiquent la danse (il faut consulter le Cercle de la danse pour s'en convaincre!). Grâce à un partenariat avec Air Canada, nos portraits vidéo des gagnants 2015 des Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques ont pu être vus par des milliers de passagers.



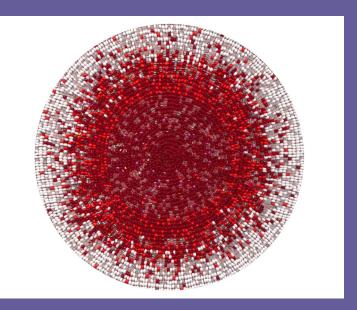
La danseuse Natasha Bakht, donnant une performance lors de l'Assemblée publique annuelle du Conseil des arts.

Expressions autochtones

Il y a déjà plus de 20 ans, le Conseil des arts du Canada mettait sur pied un Bureau des arts autochtones. Au cours de cette même période, l'art autochtone a pris son essor au Canada. Aujourd'hui, il joue un rôle vital dans les processus de guérison et de construction de l'identité et il favorise une meilleure compréhension au sein des communautés autochtones et de la population du Canada et d'ailleurs.

Ce travail a tracé la voie au nouveau programme autochtone faisant partie du nouveau modèle de financement du Conseil, qui sera lancé d'ici 2017. Ce programme autochtone novateur suivra une approche misant sur l'autodétermination : il sera bâti selon les valeurs et les perspectives des artistes autochtones, il sera administré et évalué par les artistes autochtones, et ses retombées seront évaluées et présentées dans un cadre artistique et culturel autochtone.

En 2014-2015, le Conseil a aussi salué de nombreux artistes qu'il a subventionnés et qui ont récolté des prix parmi les plus prestigieux au Canada. Parmi ceux-ci figurent notamment la chanteuse de gorge inuite Tanya Tagaq (JUNO/Polaris), l'artiste algonquine des arts visuels Nadia Myre (Prix Sobey) et l'auteur cherokee Thomas King (Prix littéraire du Gouverneur général). Des artistes inuits ont continué de bénéficier du financement qui est offert pour les déplacements et qui résulte d'un partenariat de trois ans entre le Conseil des arts du Canada et le gouvernement du Nunavut.



Meditation on Red #2, 2013 Nadia Myre, épreuve numérique sous plexiglass, série de 7. Avec l'aimable permission de la galerie Art Mûr.

Remarques sur la section Commentaires et analyse de la direction

Aux fins de comparaison, les données sur le Conseil des arts sont compilées en date du le mai de chaque année financière (ou du jour ouvrable suivant), sauf lorsque celles-ci reposent sur des données provenant des rapports finaux de subventions. En raison de changements apportés à la méthodologie, ces données ne peuvent pas nécessairement être comparées à celles des années antérieures.

- Données tirées des sources suivantes: Les dépenses de consommation au chapitre de la culture en 2008 pour le Canada, les provinces et 12 régions métropolitaines; Les arts et le patrimoine au Canada: Sondage de 2012 sur l'accès et la disponibilité; Habitudes de dépenses pour les arts de la scène au Canada en 2008.
- Développé par Statistique Canada, le Compte satellite de la culture mesure la contribution de la culture et du sport à l'économie canadienne en matière de résultats, de produit intérieur brut et d'emplois pour l'année de référence 2010.
- iii. Données tirées des rapports suivants: Les arts et le patrimoine au Canada: Sondage de 2012; Opinion publique sur l'importance des livres dans le secteur du livre de langue anglaise, 2015; Arguments à l'appui du soutien des entreprises aux arts, 2015; Oui, je danse: un sondage auprès de ceux et celles qui dansent au Canada.
- iv. Observations du Profil statistique des artistes et des travailleurs culturels au Canada de Hill Strategies, profil préparé à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages et de l'Enquête sur la population active de 2011
- Des données distinctes sont fournies pour le domaine des lettres et de l'édition parce que les données tirées de CADAC figurant dans ce rapport n'incluent pas les éditeurs de livres et de périodiques.
- CADAC (Canadian Arts Data/Données sur les arts au Canada) est un système en ligne de collecte, de diffusion et d'analyse de données financières et statistiques sur les organismes artistiques canadiens, à l'exclusion des éditeurs de livres et de périodiques. Il convient de souligner que les données financières du CADAC sont des données rapprochées, tandis que les données statistiques correspondent aux données déclarées par les organismes et peuvent être comptabilisées deux fois. Les données du CADAC présentées ici reposent sur un échantillon normalisé fondé sur les données du CADAC au 12 mai 2015, soumises par 545 organismes ayant reçu une subvention de fonctionnement du Conseil des arts au cours des guatre dernières années. Bien que ces organismes reçoivent tous des subventions du Conseil, il convient de noter que les résultats comprennent également les autres revenus gagnés et publics et ne sont donc pas attribuables uniquement au financement du Conseil des arts. Un sous-ensemble de cet échantillon comprend 80 organismes des groupes visés par l'équité. Il importe de souligner que les données de précédents rapports annuels ne peuvent être comparées à celle du présent rapport annuel en raison de changements dans l'échantillonnage qui incluent différents organismes selon les rapports. Dans des cas rares, certaines données sont exclues lorsque les données d'un organisme liées à des circonstances exceptionnelles viennent faussées le portrait d'ensemble d'un groupe donné.
- rii. Ratio d'endettement : mesure du total du passif par rapport au total de l'actif. Un ratio inférieur à 1,0 témoigne d'une bonne santé financière. Une valeur élevée ou en croissance peut être indicatrice de problèmes de solvabilité éventuels.

Notre but:

un développement durable caractérisé par les arts, la culture, l'équité et la paix.



membres de la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination

réserves de biosphère au Canada

chaires de recherche UNESCO

La Commission Canadienne pour l'UNESCO et le Conseil des arts du Canada

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) contribue à maximiser la capacité organisationnelle du Conseil des arts du Canada aux échelles locale, nationale et internationale. Ses initiatives et la force d'intervention de ses réseaux, chaires, commissions sectorielles et partenariats suscitent un engagement actif et participatif. Plus encore, elles participent à un développement durable basé sur les principes de promotion de la culture, d'équité, d'inclusion, d'ouverture, de liberté d'expression, de démocratie ainsi que de mise en valeur des savoirs, de la recherche scientifique et de l'innovation. Alors que le Conseil amorce un vaste processus de transformation visant à actualiser son mandat pour rejoindre les citoyens, la synergie renouvelée entre la CCUNESCO et le Conseil, multiplie la portée de leurs interventions auprès de ceux-ci.

Les résultats des initiatives de la CCUNESCO présentés dans le rapport annuel 2014-2015 donnent un aperçu des répercussions concrètes qui suscitent l'engagement de la société civile à l'échelle locale; qui mobilisent les experts à l'échelle nationale; et qui assure au Canada de jouer un rôle actif à la table de l'UNESCO à l'échelle internationale. La présentation de ces résultats donne un aperçu des nombreuses initiatives menées dans les champs de compétence de l'UNESCO, soit l'éducation, la science, la culture, la communication et l'information. Le rapport détaillé des résultats des activités 2014-2015 est publié sur les sites web du Conseil et de la CCUNESCO.



collections du patrimoine inscrites dans le registre de la Mémoire du monde

Faits Saillants

Un développement durable alimenté par la créativité et l'engagement

La CCUNESCO a appuyé des projets porteurs d'un développement enraciné dans la capacité de création et d'innovation et dans la diversité des expressions culturelles. Les résultats en matière de sensibilisation auprès des jeunes sont remarquables. À Winnipeg, la CCUNESCO, avec cinq écoles de son Réseau des écoles associées de l'UNESCO, a créé des outils pédagogiques pour permettre aux élèves de s'ouvrir à la culture et à la religion de l'autre. La CCUNESCO et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont tenu un concours de poésie pancanadien pour amener les jeunes à réfléchir aux droits des réfugiés. Avec la radio montréalaise CHOQ.ca, la CCUNESCO a invité des jeunes de divers continents à participer au concours sur 60 secondes de radio et à soumettre des capsules sur le thème de la liberté.

Les initiatives sur le terrain sont aussi probantes. Lors de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, des municipalités de la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination créée par la CCUNESCO ont mobilisé leurs communautés. Ainsi, les résidents de Sault Ste. Marie (Ont.) ont socialisé des aspects de leur culture sur #saultculture. La communauté du Comté de Kings (N.-É.) a participé à la création d'une œuvre d'art public symbolisant la lutte contre le racisme

Un développement durable stimulé par la mobilisation et le partage des connaissances

Le développement durable repose sur le partage, l'apprentissage et l'action aux niveaux local et national tout en ayant une perspective mondiale. Véritable catalyseur, la CCUNESCO assure la participation d'experts canadiens aux tribunes qui orientent le développement de notre société et de notre environnement.

Ainsi, des avancées ont été réalisées en ce qui a trait aux Réserves de la biosphère canadienne, dans lesquelles vivent plus de deux millions de Canadiens; à la promotion des arts et de l'apprentissage, à l'accès universel au cyberespace; et au partage des connaissances pour un mieux vivreensemble et développement durable, notamment lors du Colloque international du CÉLAT (Québec, 2014) et du Forum de l'UNESCO sur l'éducation à la citoyenneté mondiale (Paris, 2015).

À l'échelle internationale, le Canada fait figure de leader dans le développement d'outils information pour la formation technique professionnelle. Au Forum mondial UNESCO-UNEVOC (Bonn, Allemagne, 2014), la présentation de la plateforme interactive de deux professeurs du cégep de la Gaspésie et des Îles a suscité la création d'une collaboration entre l'Allemagne, la Norvège et le Canada pour l'échange de pratiques exemplaires.

La consultation des membres des Commissions sectorielles de la CCUNESCO sur les prochains Objectifs de développement durable (ODD) a, entres autres, mené à la recommandation, auprès du ministère des Affaires étrangères, d'appuyer la position de faire de la culture un des piliers des ODD et d'en faire la promotion. À la suite la Conférence internationale de l'UNESCO sur les géoparcs (Saint-John, N.-B., 2014), à laquelle ont participé 40 experts canadiens, la CCUNESCO a déposé auprès du ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada des recommandations, notamment sur la nécessité d'un développement économique dans le respect du patrimoine, de la nature et des cultures locales.

Créer, connaître et partager pour un développement durable

Cette année, la CCUNESCO a mené plusieurs activités et appuyés plusieurs projets favorisant la compréhension entre les cultures et l'épanouissement des personnes par l'échange et la transmission des savoirs culturels.

La CCUNESCO a appuyé la participation de jeunes Innus au travail d'un groupe d'experts pour la création d'un répertoire des principaux sites sacrés innus du Nord-du-Québec et du Labrador, une retombée directe de la Conférence internationale sur les sites sacrés des peuples autochtones (Finlande, 2013). La participation de jeunes est un élément important de la transmission du savoir culturel immatériel et des compétences techniques entre générations. Ce projet assure la promotion et le rayonnement des pratiques exemplaires pour les sites naturels sacrés établis par l'UNESCO et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

La CCUNESCO a aussi contribué au rapprochement des cultures et à l'expression artistique au Camp d'art de l'UNESCO, Les couleurs de la planète, à Andorre. Trente artistes des arts visuels de tous les continents y ont développé des compétences interculturelles et tissé des collaborations internationales. Avec le Conseil des arts du Canada, la CCUNESCO a choisi Marigold Santos de Montréal pour représenter le Canada et a soutenu la participation de Jeffrey Feeger de la Papouasie Nouvelle-Guinée pour assurer l'inclusion de cette région du monde au camp d'art.



De gauche à droite : une jeune universitaire, un jeune innu et une aînée innue sur un site sacré. Photo : Eddy Malenfant

Aperçu financier

Points saillants

Pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2015, le Conseil des arts a enregistré un excédent d'exploitation de 2,8 millions de dollars. L'excédent actuel est principalement attribuable à la variation favorable du revenu de placement net réalisé et à une réduction des frais de livraison des programmes de transfert.

L'exercice 2014-2015 représentait la quatrième année de la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2016 de cinq ans du Conseil. Le Conseil a poursuivi ses activités liées aux orientations adoptées dans le cadre de ce plan. Les dépenses réelles des programmes de subventions, de prix et de paiements aux auteurs s'élèvent à 155,1 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 et elles sont supérieures au budget approuvé et aux dépenses connexes de l'exercice précédent. Les dépenses des programmes de subventions du Conseil représentent 142,6 millions de dollars et couvrent de nombreux secteurs et disciplines: musique, théâtre, lettre, édition, arts visuels, danse, arts médiatiques, arts interdisciplinaires, développement des publics et des marchés, équité et arts autochtones. Au cours de l'année, le Conseil a respecté son engagement de 2012 de doubler ses investissements dans les activités dédiées à l'international, les faisant passer de 5 millions de dollars à plus de 10 millions de dollars. Le Conseil a alloué 2,8 millions de dollars pour des programmes de prix et de récompenses, qui soulignent l'excellence et l'innovation au Canada. En outre, il continue de soutenir le programme du droit de prêt public avec des paiements aux auteurs qui s'élèvent à 9,7 millions de dollars. Le Conseil continue de réviser ses programmes, leurs modes de prestation et ses propres activités de soutien afin de s'assurer qu'ils demeurent pertinents pour les Canadiens. Les futures économies réalisées seront réinvesties dans le secteur des arts. À 32,5 millions de dollars, les frais d'administration annuels globaux sont de 1,2 million de dollars de moins que le budget approuvé pour l'exercice.

Le Conseil reçoit des crédits parlementaires annuels qui étaient, pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2015, de 182,2 millions de dollars (182 millions de dollars en 2013-2014). En janvier 2015, le ministre du Conseil du Trésor a approuvé le renouvellement permanent des 25 millions de dollars annoncés dans le Plan d'action économique fédéral de 2014, dans le cadre des crédits parlementaires du Conseil. Cette excellente nouvelle signifie concrètement une base solide pour des fins de planification et de budgétisation du financement des arts.

En 2014-2015, la dotation du Conseil et des fonds spéciaux, d'une part, et les fonds Killam, d'autre part, ont produit respectivement des rendements positifs sur un an de 10 % (15,9 % en 2013-2014) et de 10,4 % (16,4 % en 2013-2014). Par rapport à l'exercice précédent, le portefeuille d'investissement a affiché une croissance de 21,4 millions de dollars avec une juste valeur de 344,5 millions de dollars au 31 mars 2015. Les résultats annuels sont attribuables à des conditions de marché favorables et à la gestion diligente du portefeuille conformément à l'Énoncé des politiques et objectifs de placement du Conseil. Le Conseil continue à suivre étroitement le rendement et les risques liés à son portefeuille. Pour assurer des rendements réels à long terme et maintenir le pouvoir d'achat, le Conseil a révisé à la baisse sa politique de dépenses pour le fonds Killam, de 3,75 à 3,5 % à compter de 2014-2015, et la même approche sur deux ans est adoptée pour les fonds de dotation et les fonds spéciaux (3,75 % pour 2014-2015 et 3,5 % à compter de 2015-2016).

Le Conseil a également entrepris d'importantes modifications à ses systèmes d'information. La mise en œuvre était prévue à l'origine dans le cadre d'une solution de gestion des relations avec les clients, mais le Conseil a revu son approche de façon à l'harmoniser au lancement de son nouveau modèle de financement en 2017. L'approche provisoire révisée comprend un portail accessible et intuitif qui mettra à profit la technologie existante pour guider l'utilisateur dans la sélection des subventions. La solution informatique à long terme sera fondée sur les exigences opérationnelles définies par le nouveau modèle de financement et les processus simplifiés. Cette nouvelle façon de travailler transformera les activités du Conseil.

Nous prévoyons que tout en permettant de réduire les coûts administratifs, ces changements accroîtront l'efficacité et l'efficience des processus d'octroi de subventions actuels.

En 2014-2015, le Conseil a mis à jour son profil d'évaluation des risques. L'énoncé reconfirme la faible propension au risque du Conseil des arts susceptibles d'avoir une incidence négative sur la rigueur et la transparence de ses processus d'octroi de subventions, ces deux conditions étant essentielles à la légitimité du mandat du Conseil. De même, le Conseil a reconnu le risque associé à l'apport simultané de changements internes qui pourraient se répercuter de manière négative sur la productivité des employés s'il n'est pas efficacement réduit. Le Conseil a toutefois réitéré sa propension élevée au risque artistique, notamment pour le soutien aux aspirations artistiques, à la créativité et à l'innovation.

Sommaire de la situation financière au 31 mars		
(en milliers de dollars)	2015	2014
Total des actifs financiers	348 449 \$	327 448 \$
Total des passifs	83 859	82 091
Actifs financiers nets	264 590	245 357
Actifs non financiers	27 130	28 620
Excédent accumulé	291 720 \$	273 977 \$

État sommaire des résultats pour les exercices terminés le 31 mars					
(en milliers de dollars)	Budget 2015	Réels 2015	Réels 2014		
Total des revenus et crédits parlementaires Total des dépenses	192 420 192 367	\$ 194 735 \$ 191 918	190 992 \$ 191 019		
Excédent (déficit) annuel des activités	53	\$ 2817 \$	(27) \$		

SITUATION FINANCIÈRE

Actifs financiers

Au 31 mars 2015, le total des actifs financiers était de 348,5 millions de dollars, soit une hausse de 21 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les actifs financiers comprennent les investissements de portefeuille ainsi que les actifs qui devraient être convertis en espèces ou être dépensés pendant l'année à venir.

Au 31 mars 2015, la juste valeur des placements du Conseil s'établissait à 344,5 millions de dollars, soit une hausse de 21,4 millions par rapport à l'exercice précédent.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs administrés par des gestionnaires de placements professionnels. Les placements du Conseil sont orientés en vertu d'un Énoncé des politiques et objectifs de placement et de la Déclaration sur les principes de placement et la politique d'investissement du conseil d'administration, qui sont tous les deux approuvés par le conseil d'administration. Les objectifs du portefeuille consistent à produire des rendements réels à long terme en complément des crédits parlementaires et à financer les bourses et prix offerts grâce aux fonds Killam et aux autres fonds spéciaux, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de dotation. Les fonds Killam et les autres fonds spéciaux représentent les apports de non-propriétaires qui ont été reçus sous forme de dons et de legs et qui ont été grevés d'affectations pour des raisons précises par les donateurs. Les fonds Killam doivent être conservés dans un portefeuille de placement distinct qui est consolidé aux fins d'établissement de rapports. Les autres fonds spéciaux sont compris dans le portefeuille de placement du Conseil, et une part proportionnelle pour chaque contribution est calculée selon la juste valeur du portefeuille de placement au moment où chaque contribution est reçue.

Pour la gestion et le suivi de son portefeuille, le Conseil est assisté d'un comité de placements formé d'experts indépendants possédant une expérience du domaine des placements et des catégories d'actifs dans lesquelles les placements sont effectués. Deux membres du conseil d'administration du Conseil des arts siègent également au comité de placements. En outre, le Conseil a recours aux services d'un conseiller en placements indépendant ayant pour fonction d'épauler le comité de placements dans ses activités.

Chaque année, le comité de placements examine la politique de placements du Conseil et, lorsqu'il le juge nécessaire et approprié, il recommande des rajustements à la composition de l'actif et à la diversification de la structure de gestion du portefeuille. Au cours de chacune des réunions trimestrielles tenues au cours de l'année, le comité de placements a évalué l'incidence de la mise en œuvre de la politique sur le portefeuille grâce à des mises à jour effectuées régulièrement par les gestionnaires de placements et à une évaluation approfondie du rendement du portefeuille.

À la suite d'une recommandation du comité de placements, le Conseil a corrigé sa politique de dépenses pour le fonds Killam afin de réduire les dépenses à 3,5 % (3,75 % en 2013-2014) de la moyenne de la valeur marchande du Fonds au cours des trois derniers exercices (en vigueur en 2014-2015). Le Conseil a également réduit le taux de dépenses pour les fonds de dotation et les fonds spéciaux à 3,5 % sur deux ans (3,75 % en 2014-2015 et 3,5 % à compter de 2015-2016).

Le tableau ci-dessous présente la composition comparative de la composition réelle de l'actif, ainsi que les objectifs en matière de composition de l'actif pour le portefeuille.

Placements	Composition de l'actif 2014-2015		Composition de l'actif 2013-2014	
	Réelle	Cible	Réelle	Cible
Actions canadiennes	10 %	10 %	10 %	10 %
Actions internationales	45 %	40 %	44 %	40 %
Revenu fixe	26 %	25 %	24 %	25 %
Alternatifs	10 %	10 %	10 %	10 %
Marché monétaire	2 %	0 %	6 %	0 %
Immobilier	4 %	7,5 %	4 %	7,5 %
Infrastructure	3 %	7,5 %	2 %	7,5 %

Le comité de placements et la haute direction suivent de très près le niveau de risque au sein du portefeuille. En 2013-2014, le comité de placements a entrepris un examen approfondi de ses stratégies d'allocation d'actifs et des niveaux de risque souhaité et il a présenté des recommandations aux membres du conseil d'administration. La composition de l'actif au 31 mars 2015 progresse bien vers la concrétisation de cette nouvelle politique approuvée de répartition de l'actif.

Pour les quatre exercices ayant pris fin le 31 mars 2015, le rendement total du fonds a été de 8,9 % par rapport à un taux de référence pour un porte-feuille de composition semblable de 10 %. Pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2015, toutes les catégories d'actifs ont produit des rendements positifs à l'exception des actions canadiennes (-0,1 %). Avec un rendement annuel net de 10 %, le Conseil est encouragé par le rendement global du portefeuille, en particulier les catégories d'actifs liés aux infrastructures (29,1 %).

Au cours de l'exercice, le Conseil a réalisé des gains nets de 1,8 million de dollars sur disposition dans les placements de portefeuille avec revenu d'intérêts et de dividendes de 13,1 millions de dollars. À 11 millions de dollars, le revenu de placement net réalisé au cours de l'exercice actuel a augmenté de 3,7 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. L'amélioration du rendement de la catégorie d'actifs à revenu fixe constitue le principal facteur qui a contribué à cette hausse. Cette catégorie d'actifs a produit un rendement annuel de 10,1 % au cours de l'exercice actuel par rapport à un rendement négatif de 1,2 % pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2014.

Passif

Au 31 mars 2015, le total du passif s'établissait à 83,9 millions de dollars, soit une hausse de 1,8 million de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement due à l'augmentation de 5,9 millions de dollars en recettes différées provenant de contributions d'origine externe. Ce passif se compose de revenus de placement grevés d'affectations d'origine externe et de gains accumulés qui sont reportés jusqu'à ce que les ressources soient utilisées aux fins prévues. Le principal de 37,6 millions de dollars des dotations grevées d'affectations d'origine externe doit rester intact : il est comptabilisé au titre de l'excédent accumulé. Cette hausse a été partiellement compensée par une réduction de 2,1 millions de dollars en subventions, prix et paiements à payer aux auteurs.

Les autres passifs sont les suivants :

- a) les subventions, les prix et les paiements à payer aux auteurs de 28,8 millions de dollars, qui représentent les paiements en suspens aux candidats retenus au 31 mars 2015;
- b) les revenus reportés de 7,1 millions de dollars, qui sont principalement liés aux nouveaux avantages incitatifs relatifs au bail du 150 Elgin, Ottawa, qui seront amortis au cours de la période de location de 20 ans;
- c) les avantages sociaux futurs des employés de 2,6 millions de dollars, qui correspondent aux indemnités de départ des employés du Conseil et aux avantages postérieurs à l'emploi, qui concernent les employés et les retraités;
- d) les comptes créditeurs et les charges à payer de 2,5 millions de dollars, ce qui représente les paiements non versés à divers fournisseurs ou gestionnaires pour des services rendus et certains passifs salariaux engagés au 31 mars 2015.

Actifs non financiers

Les immobilisations corporelles comprennent le matériel de bureau, les améliorations locatives et les travaux en cours relativement à l'élaboration du nouveau système de gestion de l'information. La diminution de cette catégorie d'actifs de 1,4 million de dollars comparativement à l'exercice précédent est attribuable à la charge d'amortissement de 1,1 million de dollars et à une moins-value de 0,7 million de dollars qui ont été en partie compensées par des acquisitions de 0,4 million de dollars.

En décembre 2014, à la fin de ce qui était censé être la première phase du développement d'une application intégrée de « portail » d'interaction avec la clientèle et d'une solution Microsoft de gestion des relations avec les clients pour gérer les subventions et d'autres activités, le Conseil a constaté que la solution fournie ne répondait pas aux exigences initiales. À la suite d'un essai et d'une évaluation détaillés, le Conseil a convenu, d'un commun accord avec le fournisseur de services, de mettre fin au contrat. En janvier 2015, compte tenu de la transformation continue du Conseil pour soutenir le développement et la mise en œuvre d'un nouveau modèle de financement, la direction a entrepris une analyse approfondie des besoins technologiques et des options possibles pour l'avenir. Par la suite, le Conseil a adopté une stratégie intérimaire pour mettre à jour progressivement sa capacité de gestion des subventions afin de répondre aux besoins liés à son nouveau modèle de financement et au processus de subventions simplifié.

Le développement d'une solution informatique à long terme nécessite l'analyse des besoins opérationnels et la réconciliation de ces exigences avec les priorités du Conseil, les actifs informatiques disponibles et les ressources humaines et financières disponibles. En mars, le Conseil a retenu les services d'un expert indépendant chargé d'élaborer un plan d'affaires et des options pour une solution informatique à long terme (l'achèvement de l'analyse de rentabilisation est prévu pour l'été 2015) afin de prendre une décision éclairée sur l'option qui offre le meilleur rapport qualité-prix et permet au Conseil d'atteindre ses objectifs stratégiques dans un contexte d'efficacité et de prudence financière. La décision prudente de cesser le développement de

la solution de gestion des relations avec les clients a entraîné la moins-value de 0,7 million de dollars du coût capitalisé dans les travaux en cours pendant l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2015.

La Banque d'art du Conseil, la plus vaste collection d'art contemporain canadien au Canada, compte environ 17 500 œuvres. Elle offre des œuvres d'art en location à des sociétés des secteurs public et privé. La collection courante de la Banque d'œuvres d'art est capitalisée au coût de 19,4 millions de dollars dans l'état de la situation financière au 31 mars 2015. La valeur estimative totale de la collection s'élève à 71 millions de dollars au 31 mars 2015.

La Banque d'instruments de musique du Conseil détient ou gère 22 instruments à cordes et un archet de violoncelle de qualité et d'une grande valeur historique, qui sont prêtés à de jeunes musiciens talentueux pendant des périodes de trois ans. Les instruments de musique figurent dans l'état de la situation financière du Conseil à la valeur nominale de 1 000 dollars étant donné qu'une estimation raisonnable des futurs avantages associés à ces actifs ne peut être faite.

Au 31 mars 2015, la valeur évaluée et assurée de ces instruments de musique était de 41.8 millions de dollars US.

Excédent accumulé

Au 31 mars, l'excédent accumulé se détaillait comme suit :		
(en milliers de dollars)	2015	2014
Excédent accumulé		
Dotation - contribution initiale	50 000 \$	50 000 \$
Principal de dotation - contributions grevées d'affectations d'origine externe	37 569	37 569
Réserve - excès de revenus des placements	124 445	122 445
Excédent	25 743	24 926
Total de l'excédent accumulé des activités	237 757	234 940
Cumul des gains de réévaluation	53 963	39 037
Excédent accumulé	291 720 \$	273 977 \$

La contribution initiale, une dotation de 50 millions de dollars, représente le montant du transfert gouvernemental initial de dotation ayant permis la constitution du Conseil des arts en 1957. Le principal des dotations grevées d'affectations d'origine externe de 37,6 millions de dollars représente la valeur initiale des autres fonds de dotation qu'a reçus le Conseil des arts (presque entièrement de particuliers) au fil des ans. En inscrivant ces valeurs dans l'excédent accumulé, les dotations, bien que détenues séparément, sont en fait traitées comme s'il s'agissait de revenus.

La réserve totale de 124,4 millions de dollars au 31 mars 2015 représente la somme de l'excédent des revenus de placements depuis la fondation du Conseil.

ÉTATS DES RÉSULTATS

État des résultats sommaires des activités pour les exercices terminés le 31 mars			
(en milliers de dollars)	Budget 2015	Réels 2015	Réels 2014
Crédits parlementaires	182 083 \$	182 224 \$	181 974 \$
Revenus de placement nets réalisés	9 127	11 027	7 347
Autres revenus	1 210	1 484	1 671
Total des revenus	192 420	194 735	190 992
Programmes de transfert	174 515	173 876	173 135
Résultats nets de la Banque d'art	259	327	165
Commission canadienne pour l'UNESCO	2 323	1 951	2 132
Administration générale	15 270	15 764	15 587
Total des charges	192 367	191 918	191 019
Excédent (déficit) annuel des activités	53 \$	2 817 \$	(27) \$

Les résultats financiers nets du Conseil pour l'exercice sont un excédent de 2,8 millions de dollars en comparaison d'un budget équilibré prévoyant un excédent de 53 000 dollars et un déficit de 27 000 pour 2013-2014. L'excédent actuel est principalement attribuable à un écart positif avec le budget de 1,9 million de dollars en revenus de placements nets réalisés complétés par une hausse dans d'autres sources de revenus de 0,3 million de dollars, une réduction de 1,7 million de dollars en dépenses d'exécution des programmes de transfert, une réduction de 0,5 million de dollars en dépenses des services à la communauté artistique, une réduction de 0,4 million de dollars en dépenses de la Commission canadienne pour l'UNESCO partiellement compensée par une hausse de 1,6 million de dollars dars d'autres frais.

Crédits parlementaires

Le Conseil reçoit son financement principal par l'intermédiaire de crédits parlementaires votés par le Parlement. Le Conseil inscrit les crédits parlementaires reçus pour la période à titre de revenus dans l'état des résultats. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de placements professionnel. Le Conseil prélève de ce fonds ses besoins de trésorerie quotidiens.

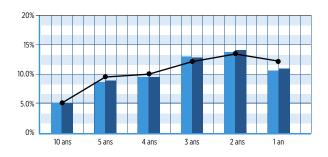
Pour l'exercice se terminant au 31 mars 2015, le Conseil a reçu des crédits de 182,2 millions de dollars, soit 0,2 million de dollars de plus qu'en 2013-2014. Cette hausse est principalement liée au financement reçu pour concrétiser les initiatives de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne*.

Revenu de placements

Les marchés financiers dans lesquels le Conseil investit sont diversifiés et, en 2014-2015, la dotation du Conseil et des fonds spéciaux, d'une part, et les fonds Killam, d'autre part, ont produit respectivement des rendements positifs sur un an de 10 % (15,9 % en 2013-2014) et de 10,4 % (16,4 % en 2013-2014). Les rendements annuels des fonds de dotation et des fonds spéciaux ainsi que du fonds Killam sont, respectivement, de 2,9 et 2,5 % en dessous de l'indice de référence de 12,9 %. Toutefois, le portefeuille de placements global se porte bien au-dessus de l'objectif à long terme de l'indice de prix à la consommation (IPC) de +4,5 %.

Le graphique ci-dessous illustre le rendement annualisé du portefeuille pour différentes périodes de la dotation et d'autres fonds spéciaux ainsi que des fonds Killam en regard de l'indice de référence. Il indique l'incidence du ralentissement économique de 2008 et de la reprise subséquente. Bien qu'il y ait un sentiment de rétablissement après la crise financière mondiale précédente, renforcé par un excellent rendement des secteurs des soins de santé, des technologies de l'information et de la consommation discrétionnaire, les risques persistent, et la volatilité est toujours présente.

Rendement annualisé du portefeuille (périodes se terminant au 31 mars)

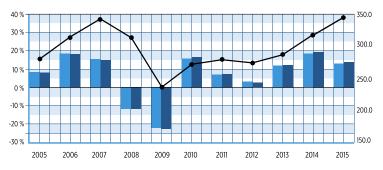


- % Rendement annualiséFonds de dotation
- Indice de référence
 Fonds Killam

Selon la politique de placement du Conseil, en 2014-2015, des sommes en espèces peuvent être retirées du portefeuille à raison de 3,75 % de la moyenne de la valeur marchande du portefeuille pour les trois années précédentes, en ce qui concerne les fonds de dotation et les fonds spéciaux, et jusqu'à 3,5 %, en ce qui concerne le fonds Killam. Conformément à la politique de dépenses pour le fonds Killam, le conseil d'administration du Conseil des arts a approuvé, au courant de l'année, une réduction du taux de la politique des dépenses pour les fonds de dotation et les fonds spéciaux de 3,75 à 3,5 %, à compter de 2015-2016. Cette approche reconnaît la nécessité d'équilibrer le rendement et de préserver le capital à long terme.

Le graphique qui suit représente le rendement annuel des placements du Conseil depuis 2005 ainsi que leur influence sur la valeur marchande en fin d'exercice. Le graphique montre également les fluctuations du rendement des marchés de fonds d'investissement d'une année à l'autre. Lorsque les revenus de placement dépassent ceux prévus au budget, le Conseil réaffecte l'excédent afin d'assurer la croissance du fonds. Cette approche proactive vise à fournir au portefeuille d'investissement du Conseil une stabilité supplémentaire et une croissance à long terme.

Rendement annuel du portefeuille (périodes se terminant au 31 mars)



- % Rendement annuel •
- Valeur marchande (en milliers de dollars)
- Fonds de dotation
- Fonds Killam

Autres revenus

Les autres revenus comprennent les montants correspondant aux subventions annulées accordées au cours des exercices précédents, les revenus de location de la salle du conseil, les dons, les remboursements d'impôts, les frais d'hébergement et d'autres sources de revenus.

Dépenses de programmes

Les dépenses de programmes pour les exercices prenant fin le 31 mars incluent les cinq éléments suivants :

(en milliers de dollars)	Budget 2015	Réels 2015	Réels 2013
Subventions, prix et paiements aux auteurs	153 580 \$	155 141 \$	153 640 \$
Livraison des programmes de transfert	18 418	16 697	17 246
Services à la communauté artistique	2 517	2 038	2 249
Résultats nets de la Banque d'art Commission canadienne pour	259	327	165
l'UNESCO	2 323	1 951	2 132
	177 097 \$	176 154 \$	175 432 \$

En 2014-2015, les dépenses de programmes ont représenté 92 % des charges totales du Conseil, qui se sont élevées à 192 millions de dollars. Ce pourcentage correspond aux résultats de 2013-2014. Les dépenses globales des programmes sont supérieures de 0,7 million de dollars par rapport à celles de l'exercice précédent et inférieures de 0,9 million de dollars de ce qui était prévu au budget.

La grande majorité des dépenses des programmes ont trait à des subventions, des prix et des paiements aux auteurs de 155,1 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 1,5 million de dollars par rapport à l'année précédente et une hausse de 1,6 million de dollars par rapport au budget. Le Conseil est déterminé à maintenir ou augmenter les dépenses liées aux subventions, aux prix et aux paiements aux auteurs au cours des années à venir.

Les coûts de prestation des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes de subventions, de prix et du droit de prêt public du Conseil. Ceux-ci comprennent les salaires, les avantages sociaux, la prestation des programmes, les déplacements, les services professionnels et la promotion des prix. Ces frais ont diminué de 1,7 million de dollars par rapport au budget, ce qui confirme les efforts constants du Conseil en vue d'appliquer des compressions budgétaires et de réaliser des économies relativement à ces coûts. Le Conseil poursuivra la révision des programmes et des processus au cours des deux prochains exercices financiers au fur et à mesure qu'il met en place son nouveau modèle de financement.

Les services fournis à la communauté artistique comprennent d'autres types de soutien financier comme les dépenses relatives aux partenariats (qui fournissent des fonds pour soutenir les arts), à la recherche, aux ateliers et à l'évaluation des programmes. Ces coûts ont été plus faibles que ceux de l'exercice et du budget précédents, respectivement de 0,2 million de dollars et de 0,5 million de dollars.

Les résultats nets de la Banque d'art étaient de 0,3 million pour l'exercice courant par rapport aux résultats nets de 0,2 million de dollars de l'exercice précédent. La perte fait ressortir les défis d'une baisse de la location de sa collection par le gouvernement fédéral. La Banque d'art recherche activement de nouvelles sources de revenus de location dans le secteur privé, tout en continuant de veiller à ce que ses activités de location et de sensibilisation restent compatibles avec le mandat du Conseil.

La Commission canadienne pour l'UNESCO a été créée par le Conseil des Arts du Canada conformément à un décret de 1957. Elle a affiché des dépenses nettes de 2 millions de dollars en 2014-2015, soit une diminution de 0,4 million de dollars comparativement au budget. Elle coordonne les activités relatives à la réalisation des programmes de l'UNESCO au Canada et favorise la participation canadienne à des projets menés à l'étranger, notamment aux programmes d'aide et de conseils spécialisés offerts par des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Elle conseille également le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international quant à l'établissement des futurs programmes et budgets. Elle prend aussi des initiatives au Canada en vue de promouvoir et de faire connaître les objectifs des programmes de l'UNESCO.

Administration générale

Les charges liées à l'administration générale comprennent les coûts du Secrétariat du Conseil, les communications et les services généraux (notamment les finances, les ressources humaines, la gestion ou la technologie de l'information et les services administratifs). Elles comprennent les salaires, les avantages sociaux, les déplacements, les services professionnels, l'amortissement et autres. À 15,8 millions de dollars, ces coûts ont été alignés sur ceux qui avaient été rapportés en 2013-2014 (15,6 millions de dollars) avec un écart de 1 %. Le Conseil continuera d'appliquer des compressions budgétaires et cherchera l'efficacité relativement aux frais administratifs généraux au cours des prochains exercices financiers

GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

Les gains accumulés de réévaluation des placements de portefeuille au 31 mars 2015 étaient de 54 millions de dollars. Il s'agit des gains nets cumulés non réalisés, nets de ceux reclassifiés à l'état des résultats, lors de la réalisation des variations de la juste valeur des placements de portefeuille non grevés d'affectations d'origine externe.

GESTION DU RISQUE

Une gestion efficace du risque est essentielle pour permettre au Conseil des arts d'exécuter son mandat. Le Conseil s'est doté d'une solide culture de gestion du risque dans laquelle la gestion du risque est une responsabilité que se partagent tous ses employés. Les principaux objectifs de la gestion du risque d'entreprise consistent à s'assurer que les résultats des activités à risques sont conformes aux plans, aux stratégies et à la propension au risque du Conseil.

Le cadre de gestion du risque du Conseil consiste en quatre éléments-clés :

- gouvernance du risque;
- propension au risque;
- profil d'évaluation et atténuation des risques;
- atténuation des risques financiers.

Gouvernance des risques

La gouvernance des risques du Conseil des arts repose principalement sur la supervision de son conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, et elle vise à assurer que la prise de décisions soit conforme aux stratégies et à la propension au risque. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques du Conseil des arts concernant son profil de risque et les mesures d'atténuation connexes, le rendement financier et le rendement du portefeuille de placements. Les cadres de direction du Conseil des arts sont responsables de la gestion du risque sous la supervision directe du conseil d'administration.

En 2014-2015, le Conseil a mis à jour son profil de risque en tenant compte des changements dans son environnement de risque. Le Conseil a ainsi procédé à une réévaluation des risques et à des mises à jour touchant les risques potentiels importants de même que les stratégies d'atténuation. L'univers global des risques est illustré ci-dessous :

Stratégiqe	Prestation de programmes	Activités habilitantes	Conformité
Risques liés à la gestion stratégique du Conseil et aux relations avec ses actionnaires et partenaires	Risques liés aux processus de base de subventions du Conseil	Risques liés au soutien et aux processus opérationnels du Conseil	Risques liés aux exigences externes , internes
 Incertitude des revenus Surcharge liée aux changements Exécution des stratégies Démonstration de résultats Communications avec les partenaires Reprise des activités après un sinistre Gouvernance Clarté des pouvoirs / processus décisionnels Réaction aux événements potentiellement néfastes 	 Controverses à l'égard du financement Lacunes / dédoublement non stratégique de financement Suite de programmes / niveaux de financement Processus d'évaluation par les pairs Rigueur et transparence du processus de subvention Soutien de l'unité des Services aux arts Soutien à la recherche Mise en œuvre de partenariats 	 Technologie de l'information Violation de la confidentialité des données et de leur sécurité Capacité / compétence / planification de la relève des ressources humaines Gestion budgétaire Gestion des connaissances et des documents Soutien aux communications 	 Conformité aux exigences/obligations externes Conformité aux politiques et procédures financières internes Conformité aux politiques et procédures internes de RH Conformité aux politiques et procédures internes de subvention

Propension au risque

L'énoncé du Conseil des arts sur la propension au risque, qui a été approuvé par le conseil d'administration, demeure comme suit :

« Le Conseil des arts du Canada utilise, pour gérer son organisation, une approche prudente en matière de prise de risques. Cette prudence se traduit par une prise de risques contribuant à renforcer la capacité de l'organisation à remplir son mandat et dont les conséquences sont bien comprises et adéquatement atténuées.

Le Conseil des arts a une faible propension aux risques susceptibles d'avoir une incidence négative sur la rigueur et la transparence de ses processus d'octroi de subventions, ces deux conditions étant essentielles à la légitimité du mandat du Conseil. De la même façon, le Conseil a une faible propension aux risques financiers qui pourraient nuire à la rentabilité et au rendement de ses placements, compte tenu de l'importance capitale d'une gestion adéquate des ressources financières pour maintenir notre capacité à financer et à soutenir la collectivité artistique.

En ce qui a trait aux programmes de financement et au soutien offerts à la collectivité artistique, le Conseil des arts a une faible propension aux risques qui pourraient compromettre sa capacité à offrir des programmes de subventions souples et à s'adapter aux changements du milieu artistique et aux conditions économiques. Néanmoins, le degré de propension au risque artistique du Conseil est élevé. Nous maintenons une propension élevée aux risques liés au soutien des aspirations artistiques, de la créativité et de l'innovation, car ils sont essentiels au développement et à l'évolution d'un milieu artistique d'une grande vitalité et d'une grande diversité qui enrichit la vie de tous les Canadiens. Dans ce contexte, nous avons une propension modérée aux risques qui pourraient compromettre notre capacité à bâtir et à maintenir notre réputation auprès des principaux intéressés.

Afin de permettre au Conseil des arts de continuer à améliorer sa performance opérationnelle, nous sommes prêts à courir des risques modérés en ce qui a trait aux possibilités d'amélioration de la structure interne, des processus de dotation et des services ainsi qu'à la mise en œuvre de la stratégie. Toutefois, tous les risques que nous assumerons à cet égard seront gérés dans le respect de nos valeurs fondamentales, de notre culture organisationnelle et de notre engagement envers le personnel.

Ultimement, nous gérerons l'organisme de façon à pouvoir accomplir notre mandat, mettre en œuvre nos orientations stratégiques et obtenir des résultats. Nous ferons preuve de prudence avant de courir des risques qui pourraient nous en empêcher.

Le Conseil des arts promet de remplir son mandat et de rester l'organisme hautement performant qu'il est déjà grâce à la gouvernance efficace exercée par son conseil d'administration. Le Conseil des arts a une faible propension aux risques qui pourraient nuire à sa capacité de se gouverner lui-même ».

Profil de risque

Dans le contexte clé de propension au risque du Conseil, les risques suivants, identifiés et évalués au cours du processus d'évaluation des risques en 2014, sont considérés comme dépassant la propension au risque du Conseil :

- 1. ressources humaines insuffisantes;
- 2. incapacité de démontrer des résultats;
- 3. surcharge liée au changement;
- 4. systèmes de technologie de l'information désuets.

Par conséquent, à cet égard, sous la supervision de membres désignés parmi les cadres de direction, des stratégies d'atténuation centrées et mises à jour sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition aux risques.

Risques financiers

En raison de ses activités, le Conseil est exposé à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour le Conseil. Une part importante des créances du Conseil a été déposée dans les 30 à 60 jours suivant la fin de l'exercice et, à ce titre, comporte un risque de crédit très faible. Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. Le Conseil reçoit actuellement la plupart de ses revenus par voie de crédits parlementaires encaissés chaque mois. Ces revenus sont investis temporairement dans le fonds commun à court terme jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Les activités du Conseil sont principalement exposées au risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Les gestionnaires de placements du Conseil doivent gérer au quotidien ses risques de marché conformément à ses politiques. La position globale des placements sur les marchés est contrôlée trimestriellement par le comité de placements et le conseil d'administration.



Gouvernance

Mandat du conseil d'administration

Le Conseil des arts du Canada est dirigé par un directeur et chef de la direction nommé par le gouverneur en conseil et régi par un conseil d'administration composé d'un président, d'un vice-président et de neuf autres membres de différentes régions du Canada. Chaque membre est nommé par le gouverneur en conseil pour une période déterminée. Le conseil d'administration se réunit au moins trois fois par année et est responsable de la surveillance des politiques, des programmes et des budgets de l'organisation et des décisions relatives aux subventions.

Administrateurs de l'organisme, les membres du conseil veillent à la gouvernance du Conseil des arts. Ils orientent ses activités, dirigent ses cadres supérieurs et s'assurent que tous ses grands dossiers font l'objet d'un examen approprié. Le conseil d'administration rend compte de ses activités au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Les responsabilités du conseil d'administration sont décrites dans les *Règlements administratifs* et la *Politique de gouvernance* du Conseil des arts.

Faits saillants

En 2014-2015, le Conseil a tenu quatre réunions à Ottawa afin :

d'examiner et d'approuver l'approche préconisée pour le nouveau modèle de financement du Conseil, le développement de la nouvelle architecture d'alignement des programmes et la modernisation des systèmes électroniques du Conseil;

d'approuver des subventions de plus de 100 000 \$;

de réviser régulièrement l'énoncé des besoins du conseil d'administration en matière de dotation en vue de pouvoir les postes vacants et de discuter de la planification de la relève et de la transition à la direction du Conseil;

d'approuver les politiques générales en vue de rationaliser les pratiques et d'améliorer l'efficacité;

d'entreprendre un examen de gestion de ses *Règlements administratifs*, de la politique de gouvernance et des statuts régissant la Commission canadienne pour l'UNESCO, le Programme du droit de prêt public et le programme Killam;

de constituer un comité consultatif spécial sur les ressources humaines;

de tenir l'Assemblée publique annuelle aux bureaux du Conseil des arts du Canada, au 150, rue Elgin, à Ottawa, le 20 janvier 2015.

Autonomie du conseil d'administration

Tous les membres du conseil d'administration sont des administrateurs indépendants. Bien que le directeur et chef de la direction et les cadres supérieurs de l'organisme assistent aux réunions du conseil d'administration pour fournir de l'information et rendre compte des activités de l'organisme, seuls les membres du conseil d'administration peuvent voter et prendre des décisions. Les comités du conseil d'administration sont composés de membres du conseil d'administration et, dans certains cas,

d'experts externes sélectionnés pour leurs connaissances et leur champ d'expertise.

Culture de conduite éthique

À titre de titulaires de charge publique, les membres du conseil d'administration sont tenus de se conformer à la Loi sur les conflits d'intérêts et aux Lignes directrices en matière d'éthique et d'activités politiques à l'intention des titulaires de charge publique du gouvernement fédéral, ainsi qu'au Code de déontologie des membres du conseil d'administration du Conseil des arts du Canada. Ils doivent annuellement déclarer tout conflit d'intérêts potentiel au moment où ledit conflit se produit.

Responsabilité sociale de l'organisme

Le Conseil s'est engagé à mener à bien son rôle et son mandat conformément à la responsabilité sociale des entreprises. Le Conseil souhaite ainsi se poser comme un chef de file sur le plan des politiques et des pratiques sociales, éthiques et environnementales en tenant compte des répercussions sociales, éthiques et environnementales de toutes ses décisions.

Afin de respecter cet engagement, le Conseil :

- mène ses activités avec honnêteté, intégrité et équité, et veille à ce que les processus de prise de décision tiennent compte des considérations et des implications d'ordre éthique;
- collabore avec la collectivité qu'il dessert, à savoir l'ensemble des Canadiens, s'en inspire et cherche à enrichir leurs vies en favorisant l'engagement culturel et un secteur artistique dynamique et diversifié;
- s'efforce de créer un climat organisationnel qui favorise le bien-être des employés et qui stimule et soutient leur rendement et leur perfectionnement professionnel;
- est avant-gardiste et proactif quant à la réduction de son empreinte environnementale et tient compte de la durabilité de l'environnement dans toutes ses activités;
- reconnaît l'importance de la responsabilité publique et de communications ouvertes et mène ses activités d'une manière transparente afin de maintenir la confiance des différentes parties prenantes.

Le conseil d'administration veille au respect de ces engagements et s'assure que l'ensemble des dossiers liés à ses activités tient compte des considérations sociales, environnementales et éthiques. *L'Énoncé de principe sur la responsabilité sociale du Conseil* est disponible au conseildesarts.ca.

Nominations

Le conseil d'administration conseille le gouvernement sur les critères de sélection appropriés des candidats à sa présidence et à sa vice-présidence, sur les compétences essentielles de ses membres et sur les besoins futurs de candidats à ce titre et pour le poste de directeur et chef de la direction. Les profils de compétences et de connaissances se rapportant aux postes vacants en 2014-2015 ont été remis à la ministre de Patrimoine canadien et des Langues officielles. En raison du décès soudain du président du conseil d'administration, Joseph L. Rotman, le 27 janvier 2015, le Conseil a entamé des discussions avec Patrimoine canadien pour nommer un nouveau président en temps opportun afin d'assurer la stabilité et la direction du conseil d'administration.

À la suite d'une recherche approfondie menée par le Conseil privé, Simon Brault, directeur et chef de la direction, a été nommé pour un mandat de cinq ans, débutant le 26 juin 2014, et Cheryl Sharfe (Winnipeg, Manitoba), pour un mandat de quatre ans, débutant le 30 octobre 2014. Au 31 mars 2015, il restait un poste à pourvoir au conseil d'administration.

Séance d'orientation et formation continue des membres du conseil d'administration

Tous les nouveaux membres du conseil d'administration doivent suivre le cours du Programme d'orientation à l'intention des directeurs de sociétés d'État offert par l'École de la fonction publique du Canada. Ce programme a été conçu pour informer les administrateurs de leurs rôles et responsabilités, ainsi que des particularités de la gouvernance des sociétés d'État, y compris la limite des pouvoirs des conseils d'administration des sociétés d'État et leur relation avec le gouvernement. Deux membres du conseil ont suivi ce cours en 2014-2015.

Les nouveaux membres reçoivent une trousse d'information complète avant leur première réunion. À leur première réunion du conseil d'administration, ils participent à une séance d'orientation avec les membres de la haute direction et siègent à toutes les réunions des comités (sauf celles du comité de placements). Chaque nouveau membre se voit également assigner un mentor pour faciliter son orientation.

En 2014-2015, dans le cadre du programme de formation continue, des membres du conseil d'administration ont participé à des séances de perfectionnement professionnel animées par des employés du Conseil et portant sur les sujets suivants :

- Tendances dans le secteur des lettres et de l'édition (juin 2014)
- Évaluation par les pairs (2º partie): prise de décision, communication des résultats et relations avec la communauté artistique (octobre 2014)
- Rayonnement et relations publiques du conseil d'administration (janvier 2015)

En octobre 2014, des membres du conseil d'administration ont participé à une séance interactive sur l'engagement du public avec le conférencier Greg Lindsay. Ils ont également participé à des cours, des ateliers et des conférences externes, offerts par des associations professionnelles et autres organismes et experts.

Évaluation de rendement

Chaque année, sous la direction du comité de gouvernance et de sélection, le conseil d'administration procède à l'évaluation du rendement de tous ses membres et comités. En 2014-2015, il a œuvré à la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue de l'évaluation de rendement de l'exercice précédent.

Sous la direction du comité exécutif, le conseil d'administration évalue annuellement le rendement du directeur et chef de la direction, conformément au *Programme de gestion du rendement des premiers dirigeants de sociétés d'État du Bureau du Conseil privé*. Il communique ensuite les résultats de cette évaluation à la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Communications et rapports

Conformément aux lois et règlements pertinents et afin d'assurer une communication et une transparence constantes, le Conseil remet chaque

année un certain nombre de rapports à différents ministères selon les échéances établies par les lois ou les ministères responsables.

Assemblée publique annuelle

Le 20 janvier 2015, le Conseil a tenu son Assemblée publique annuelle à Ottawa afin de rendre compte de ses activités récentes, de dévoiler ses plans d'avenir et de recueillir les commentaires des intervenants. Le directeur et chef de la direction, la vice-présidente et huit autres membres du conseil d'administration, ainsi que des cadres supérieurs du Conseil, étaient présents. La réunion a également été diffusée en direct à l'échelle nationale. La ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, Shelly Glover, s'est adressée aux invités lors de la réception qui a suivi la réunion.

L'Assemblée publique annuelle a joint un large public, soit environ 75 participants sur place et 850 en ligne ce jour-là, et le nombre de personnes regardant la vidéo en ligne a continué de croître. On a dénombré près de 1000 tweets et plus de 200 messages et de « J'aime » sur Facebook et également constaté un taux d'engagement élevé sur Twitter, comme en fait foi le nombre de questions, de partages, de « J'aime » et d'utilisations des mots-clic #Council15 et #Conseil15 dans les conversations @Conseilartscan et ailleurs. S'ajoutent à cela plus de 4500 consultations du billet *Le développement d'un nouveau modèle de financement au Conseil*, paru sur le blogue du Conseil après la réunion. De plus, la réunion et l'annonce ont généré un intérêt soutenu dans les médias du pays. Les discours, une vidéo de l'Assemblée publique annuelle et une liste complète des articles publiés sur le sujet sont disponibles au conseildesarts.ca.

Loi sur l'accès à l'information et Loi sur la protection des renseignements personnels (AIPRP)

Un rapport du Conseil sur l'AIPRP, qui contient des données statistiques sur l'application de ces lois par le Conseil, est présenté chaque année à Patrimoine canadien et déposé au Parlement.

Loi sur le multiculturalisme canadien

Le Bureau de l'équité du Conseil des arts est chargé de faire respecter les exigences de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et de produire un rapport annuel sur l'application de la Loi. Ce rapport est soumis chaque année au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

vec ses réseaux au sein de la société civile et des secteurs de l'éducation, la Commission canadienne pour l'UNESCO, qui fait partie du Conseil des arts, participe à un développement durable dans lequel la culture s'exprime dans toute sa diversité. Présidé par Christina Cameron, son comité exécutif établit les questions d'intérêt pour l'UNESCO et le Canada. La participation du Conseil à ce comité est assurée par Simon Brault, Barbara Burley et Louise Filiatrault.

Loi sur l'équité en matière d'emploi

Le Conseil des arts étant un organisme fédéral regroupant plus de 100 employés, son Service des ressources humaines produit tous les ans un rapport sur l'équité en matière d'emploi et le présente à Emploi et Développement social Canada (EDSC).

Loi sur les langues officielles

Le Conseil est responsable de la mise en œuvre des parties IV, V, VI et VII de la *Loi sur les langues officielles*. Le Conseil soumet au ministère du Patrimoine canadien un plan d'action pluriannuel concernant l'article 41 de

la partie VII de la *Loi*. Le dernier plan d'action, présenté en janvier 2012, est en vigueur jusqu'en 2016. Le Conseil doit aussi remettre un rapport annuel décrivant ses activités en vertu des parties IV, V, VI et VII de la *Loi* au ministère du Patrimoine canadien et des Langues officielles et au Secrétariat du Conseil du Trésor.

Comités du conseil d'administration

Les comités du conseil d'administration améliorent l'efficacité générale du conseil en examinant et en surveillant de près des secteurs d'activité qui revêtent un intérêt particulier. Les rôles et les responsabilités des comités, ainsi que les informations qu'ils sont tenus de communiquer, sont précisés dans les *Règlements administratifs* du Conseil. Le conseil d'administration compte quatre comités permanents :

Comité exécutif

Le comité exécutif agit au nom du conseil d'administration entre les réunions du conseil d'administration (sauf en ce qui a trait aux approbations ou aux modifications des *Règlements administratifs*, des politiques, des budgets, des états financiers, des subventions ou du rapport annuel).

Composition: Joseph L. Rotman (président, jusqu'en janvier 2015), Nathalie Bondil, Barbara Burley et Beverley K. Foy.

Comité de l'audit et des finances

Le comité de l'audit et des finances examine les résultats financiers du Conseil et assure l'intégrité, l'efficacité et l'exactitude des rapports financiers, des systèmes de contrôle, des processus intégrés de gestion des risques et des fonctions d'audit du Conseil.

Composition : Beverley K. Foy (présidente), Isabelle Hudon, Luc LaRochelle et Anna Porter. Au 31 mars 2015, un poste restait à pourvoir.

Comité de gouvernance et de sélection

Le comité de gouvernance et de sélection met en place les structures et processus nécessaires à la supervision et l'orientation efficaces des activités du Conseil.

Composition: Barbara Burley (présidente), Howard Jang, David McKay Cheryl Sharfe et Brenda Stehelin.



e comité de placements du conseil d'administration réunit d'éminents experts qui consacrent la somme de leurs connaissances, expertises et dynamisme à l'examen du rendement global du portefeuille de placements du Conseil ainsi qu'au développement et à la mise en place de l'Énoncé de la Politique de placements et des objectifs de rendement. De gauche à droite : Eric Kirzner, John Montalbano, Ann Marshall, George Mavroudis (président), Anna Porter (membre du C.A.) et Beverley K. Foy (membre du C.A.). Absents : Kiki Delaney et Mark Jenkins.

Comité de placements

Le comité de placements surveille le portefeuille de placements du Conseil et fournit des conseils en la matière, dont des recommandations sur les politiques de placements du conseil d'administration, sur l'embauche de gestionnaires de fonds et sur la surveillance de leurs activités.

Composition: Beverley K. Foy, Anna Porter et les experts externes George Mavroudis (président), Kiki Delaney, Mark Jenkins, Eric Kirzner, Ann Marshall. et John Montalbano.

Comités consultatifs

Le groupe de travail spécial du conseil d'administration sur l'engagement public envers les arts, composé de membres du conseil d'administration et du personnel, détermine les stratégies et les mesures qui aideront le Conseil à promouvoir et à faire avancer le dialogue public sur les besoins et les aspirations de l'ensemble des citoyens en matière d'expression, ainsi qu'à démontrer plus clairement comment la culture et le secteur artistique professionnel profitent à tous les Canadiens. Les membres du conseil d'administration faisant partie de ce groupe de travail en date du 31 mars 2015 sont Isabelle Hudon (présidente) et Howard Jang.

Le comité consultatif spécial sur les ressources humaines, composé de membres du conseil d'administration et du personnel, a été créé en 2014. Ce comité a pour fonction d'agir comme un groupe de réflexion et de fournir des conseils et des orientations stratégiques en matière de gestion des ressources humaines. Les membres du conseil d'administration siégeant au comité en date du 31 mars 2015 sont Isabelle Hudon (présidente) et Barbara Burley.

Groupes consultatifs

Certains membres du conseil d'administration participent aussi à d'autres comités au sein du Conseil : Barbara Burley est membre du comité exécutif de la Commission canadienne pour l'UNESCO; Anna Porter est membre de la Commission du droit de prêt public.

Divulgation proactive

Les montants des subventions et des contributions, les frais de déplacement et d'accueil des cadres supérieurs, les contrats de plus de 10 000 \$, la reclassification des postes et les rapports sommaires sur les demandes d'accès à l'information qui ont été traitées sont affichés sur le site web du Conseil.

Divulgation d'actes fautifs

Conformément à la Politique du Conseil sur la divulgation interne d'information concernant des actes fautifs au travail, qui découle des exigences de la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles, un rapport trimestriel sur la divulgation d'actes fautifs en milieu de travail est remis au comité de l'audit et des finances. En 2014-2015, aucun acte fautif en milieu de travail n'a été rapporté.

Rémunération

Conseil d'administration*: 98 658 \$ (fixé par le gouverneur en conseil)

Directeur / chef de la direction : 212 700 \$ à 250 200 \$

(fixé par le gouverneur en conseil)

Postes de direction : 105 700 \$ à 155 900 \$

*Ce montant représente le total des paiements versés aux membres du conseil d'administration en 2014-2015.

Cadres supérieurs

Au 31 mars 2015, le groupe exécutif de gestion était composé des personnes suivantes : Simon Brault, directeur et chef de la direction¹; Laurie-Ève Bergeron, directrice, Ressources humaines²; Michelle Chawla, secrétaire générale du Conseil et directrice, Initiatives stratégiques; Louise Filiatrault, secrétaire générale, Commission canadienne pour l'UNESCO³; Roger Gaudet, directeur, Disciplines artistiques; Pascale Legault, directrice générale des services financiers, Finances et administration; Tammy Scott, directrice, Communications et promotion des arts.

- 1. Depuis le 26 juin 2014 : Robert Sirman était directeur et chef de la direction jusqu'au 25 juin 2014.
- 2. Depuis le 3 novembre 2014.
- 3. Depuis le 3 septembre 2014.

Registre des présences a	sences aux réunions du conseil d'administration et de ses comités (du 1er avril 2014 au 31 mars 2015)						
	Conseil d'administration	Exécutif	Placements	Audit et finances	Gouvernance et sélection		
Nombres de réunionss	4	7	4	6	5		
Joseph L. Rotman, président	2/3	6/6					
Nathalie Bondil, vice-présidente	4	3					
Barbara Burley	4	7			5		
Beverley K. Foy	4	6	4	6			
Isabelle Hudon	4			6			
Howard Jang	4				5		
Luc LaRochelle	3			4			
David McKay	4				5		
Anna Porter	4		2	6			
Cheryl Sharfe	2/2				1/1		
Brenda Stehelin	4				5		

Notes : Joseph L. Rotman est décédé le 27 janvier 2015. Cheryl Sharfe a été nommée le 30 octobre 2014.

Conseil d'administration



Président (vacant)

Nathalie Bondil, vice-présidente Montréal, QC



Barbara Burley St. Andrews, NB



Beverly K. Foy Calgary, AB



Isabelle Hudon Montréal, QC



Howard Jang Vancouver, BC



Luc LaRochelle Montréal, QC



David McKay Fredericton, NB



Anna Porter Toronto, ON



Cheryl Sharfe Winnipeg, MB



Brenda Stehelin Whitehorse, YT